SDK RESSOURCEN INNOVATIOUN NOHALTEGKEET CIRCULAR ECONOMY

SuperDrecksKëscht®

SuperDrecksKëscht®

Oeko-Service Luxembourg SA

Déclaration environnementale 2019

pour l'année de référence 2018

➤ Sommaire

	Page
1. Avant-propos	3
2. Profil de l'entreprise	4
2.1 Développement, objectifs, compétences	4
2.2 Structure hiérarchique et sites	8
3. Le système de gestion environnementale de la **SuperDrecksKëscht®**	10
3.1 Système de gestion environnementale	10
3.2 Politique environnementale	12
4. Aspects environnementaux et leurs éventuels impacts sur l'environnement	14
4.1 Aspects environnementaux directs et indirects	14
5. Performance environnementale	16
5.1 Aspects environnementaux directs	18
Indicateurs de performance	27
5.2 Aspects environnementaux indirects	28
6. Programme environnemental - projets actuels 2018 - 2020	30
Glossaire et relevé des abréviations	35
Contact	36

➤ 1. Avant-propos

Depuis 1998 déjà, la **SuperDrecksKëscht®** est certifiée selon la norme ISO 14001 pour son système de gestion environnementale sur le site de Luxembourg au travers de sa société exploitante, Oeko-Service Luxembourg SA. Le système EMAS vient s'y ajouter à présent.

Début 2017, notre système de gestion environnementale a été certifié pour la première fois selon EMAS et la déclaration environnementale a été validée par un vérificateur environnemental officiellement agréé. Vous avez à présent entre les mains l'édition 2019 de la déclaration environnementale qui se base sur les données de 2018.

Le système de gestion documenté définit le cadre dans lequel doivent s'inscrire toutes les activités et l'action des collaborateurs de la **SuperDrecksKëscht®**. En faisant certifier en plus le système de gestion environnementale selon EMAS, nous entendons faire évoluer positivement les impacts environnementaux spécifiques découlant de nos activités.

Dans le cadre de la politique d'entreprise et de l'application des exigences du système EMAS, la **SuperDrecksKëscht®** s'est engagée à intégrer la protection de l'environnement et la gestion responsable des ressources naturelles dans ses activités, également au-delà de son domaine d'activités proprement dit dans le cadre de la gestion des déchets, et à conseiller ses partenaires et clients avec ses compétences. La notion „environnement" ne se limite cependant pas seulement au volet „nature", mais englobe tout le milieu vivant : donc l'homme aussi.

Nous voyons notre engagement au sens d'une responsabilité de toute la société et coopérons depuis des années avec des associations, des associations de citoyens et les acteurs de l'économie sociale.

Ressources - innovation - durabilité - économie circulaire - ces quatre valeurs déterminent les activités de la **SuperDrecksKëscht®**.

Colmar-Berg, le 10 mai 2019

Le comité de pilotage de la SDK

2. Profil de l'entreprise

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Administration de l'environnement

SDK RESSOURCEN INNOVATIOUN NOHALTEGKEET CIRCULAR ECONOMY
SuperDrecksKëscht®

Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Administration de l'environnement

2.1 Développement, objectifs, compétences

➤ Tâches

La **SuperDrecksKëscht®** a été créée en 1985 par l'ancien ministre de l'Environnement, Robert Krieps. Depuis 1990, la société **Oeko-Service Luxemburg**, chargée de mission, est responsable de l'accomplissement des tâches de la **SuperDrecksKëscht®**. La loi du 25 mars 2005 a défini le mode de fonctionnement et le financement de la **SuperDrecksKëscht®**. D'autres tâches de la **SuperDrecksKëscht®** sont définies dans l'actuelle loi sur la gestion des déchets du 21 mars 2012.

La **SuperDrecksKëscht®** est une marque mise en place dans le cadre des tâches de l'État Luxembourgeois en matière de gestion des déchets. Elle axe ses activités sur la stratégie définie par l'UE avec une priorité à la prévention suivie par la réutilisation et le recyclage, la valorisation (énergétique par ex.) et, enfin, l'élimination des déchets.

La **SuperDrecksKëscht®** a pour mission d'utiliser et de mettre en pratique les informations les plus récentes pour une gestion de haute qualité et durable des ressources tant au niveau économique qu'écologique. L'accomplissement de cette mission lui donne un caractère exemplaire dans la restructuration écologique de notre société. Cette fonction de modèle doit devenir un moteur pour toutes les parties impliquées dans l'économie nationale sur la voie de la préservation de l'environnement et de l'efficacité des ressources.

Les partenaires de l'action **SuperDrecksKëscht®** sont, outre le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, les communes, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce.

Activités du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable avec ses partenaires: les communes, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce

Bases légales:

- **Loi du 25 mars 2005 sur le financement de l'action SuperDrecksKëscht®**
- **Loi du 21 mars 2012 sur la gestion des déchets**

Chargé de mission:
Oeko-Service Luxembourg SA

CHAMBRE DES METIERS Luxembourg

CHAMBRE DE COMMERCE LUXEMBOURG

Partenaires de la **SuperDrecksKëscht®**

2. Profil de l'entreprise

➤ Évolution

La première phase a consisté à introduire la **SuperDrecksKëscht® fir Biirger** dont la tâche est de donner aux citoyens la possibilité de trier les produits problématiques (déchets) issus des ménages privés des déchets ménagers et de les remettre séparément.

Lors de la seconde phase (à partir de 1992), la **SuperDrecksKëscht® fir Betriber** a mis au point un concept de gestion des déchets dans les petites et moyennes entreprises permettant une gestion écologique des déchets au sens d'une collecte sélective de produits valorisables et problématiques. Durant cette phase, une image de marque a également été créée pour faire de la **SuperDrecksKëscht®** une marque de consommation - loin de ‚l'image du déchet'.

En relation avec l'octroi aux entreprises participantes du ‚label de qualité **SuperDrecksKëscht®**', entre-temps certifié selon la norme ISO 14024, les entreprises et institutions sont accompagnées sur la voie d'une action responsable, écologique et rationnelle. La collecte sélective et écologique des produits valorisables et problématiques a également des répercussions économiques. Par ailleurs, ceci permet de réduire les risques auxquels sont exposés les collaborateurs en termes de sécurité et de santé.

La troisième phase a mis l'accent sur la prévention/l'efficacité des ressources dans les institutions/entreprises. Au fil du temps, la **SuperDrecksKëscht®** a acquis de nombreuses connaissances et compétences lui permettant d'engager et/ou d'accompagner des mesures de prévention des déchets. La prévention couvre à la fois les aspects qualitatifs (réduction des substances dangereuses) et quantitatifs (réduction des quantités).

Depuis 2007, le consommateur est associé à cette stratégie via la campagne ‚Clever akafen' (Acheter malin). Des entreprises commerciales et des producteurs locaux ne se contentent pas de participer à la **SuperDrecksKëscht® fir Betriber**, mais s'associent également au commerce et à la vente de produits écologiques, fabriqués en tenant compte de l'efficacité des ressources.

La quatrième phase a démarré en 2015 - la **SDK®** traite actuellement un point faible de l'économie circulaire en utilisant l'outil ‚Potentiel de ressources'. Cet outil permet d'examiner et d'évaluer à la fois les processus de valorisation chez le producteur inverse et l'utilisation de produits en fin de vie dans la production de nouveaux produits en termes d'efficacité des ressources.

Sont venus s'y ajouter en 2018 d'autres projets innovants sous l'égide de la **SDK®**, par ex. l'ECOBOX dans le cadre de la campagne nationale de prévention du gaspillage alimentaire. Pour accroître la visibilité de la **SDK®** et son développement, on a renouvelé le design de la marque (Corporate Design) et intégré dans le nouveau logo les quatre éléments centraux des activités ‚Ressources, Innovation, Durabilité et Économie circulaire'.

Collecte sélective de produits

Conseil

Publicité de produits Clever akafen dans le commerce

2. Profil de l'entreprise

Activités, produits et services

Dans le cadre des activités décrites ci-dessus, la **SuperDrecksKëscht®** / **Oeko-Service Luxembourg SA** a recours à différents instruments :

➤ Parc automobile

La **SuperDrecksKëscht®** dispose d'un parc automobile pour collecter et transporter les produits-déchets. Ce parc comprend différents types de véhicules : camionnettes, camions grappins pour le transport de conteneurs, semi-remorques de taille moyenne.

Par ailleurs, la **SuperDrecksKëscht®** coopère avec des partenaires qui collectent certains produits (huile usagée, liquide de freins, liquide de refroidissement, carburants contaminés, émulsions huile-eau, carton/papier) et s'occupent de leur valorisation.

Les entreprises partenaires se chargent dans la plupart des cas du transport des produits-déchets chez les destinataires des produits.

Le Service-Center

➤ Centre logistique

La **SuperDrecksKëscht®** exploite à Colmar-Berg un centre logistique pour les produits-déchets. Le traitement des produits englobe l'entreposage, la préparation des commandes, le tri, la préparation aux fins de valorisation (démontage ou broyage).

Un certain nombre de produits est analysé dans le laboratoire propre de l'entreprise aux fins d'assurance de la qualité et pour satisfaire aux exigences de la déclaration de conformité ADR. Cette analyse permet également de garantir le respect des prescriptions de qualité des destinataires des produits / installations de production inverse.

La **SuperDrecksKëscht®**dispose d'un stock de récipients de collecte de toute sorte et de toute qualité (carton, plastique, métal) pour sa propre utilisation, mais aussi pour la vente ou la remise à des clients.

Installation de tri dans le centre logistique

➤ Produits

Parallèlement à la vente de récipients de collecte et d'accessoires pour les stations de collecte, la **SuperDrecksKëscht®** commercialise le liant d'huile OEKO-PUR, produit issu de la production inverse des appareils réfrigérants.

Dans le cadre du projet ‚ECOBOX' lancé en 2018, un système de récipients réutilisables pour emporter des aliments à consommer plus tard - que ce soit des plats non consommés au restaurant ou à la cantine ou encore de produits à emporter, la **SuperDrecksKëscht®** a pris en charge la gestion et la commercialisation des récipients en plastique.

Utilisation d'OEKO-PUR

2. Profil de l'entreprise

➤ Conseil

Les activités de conseil des communes, citoyens, entreprises/institutions et d'autres partenaires sont la deuxième priorité de la **SuperDrecksKëscht®**. Les conseillers travaillent le plus souvent hors de l'entreprise et ont besoin pour ce faire de leur propre parc de voitures.

Les activités de conseil sont de plus en plus axées sur la prévention des déchets et la gestion durable des ressources. Les projets prioritaires portent non seulement sur le conseil des citoyens en matière de collecte sélective et de prévention de produits problématiques, mais aussi sur la mise au point de concepts de gestion des déchets à l'adresse d'entreprises et d'institutions et, depuis 2018, sur des campagnes spécifiques dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire ou visant à promouvoir la réparation et la réutilisation de produits :

- Offre de produits écologiques dans le commerce (Clever akafen)
- Gestion des déchets et prévention dans la construction
- Gestion des déchets et prévention dans les résidences
- Gestion des déchets et prévention dans les exploitations agricoles
- Économie circulaire et potentiel de ressources (entreprises de collecte des déchets et destinataires des produits)
- Gestion intelligente des ressources (denrées alimentaires, réutilisation de produits)

Conseil en matière de prévention

➤ Formation continue

La **SuperDrecksKëscht®** a élargi plus encore la gamme de formations continues qu'elle propose. Outre la formation initiale et continue de personnes qui travaillent dans le secteur de la gestion des déchets (centres de recyclage, gestion des déchets dans l'entreprise), il s'agit notamment de formations sur le nettoyage écologique (‚Clever Botzen'). La société **Oeko-Service Luxembourg SA** a été reconnue officiellement organisme de formation le 13 mars 2014.

La société **Oeko-Service Luxembourg SA** est une entreprise indépendante sise au Luxembourg. Des sociétés de participation existent dans le cadre du système de franchise en Allemagne, en Suisse, en Suède et à Chypre. Ces sociétés travaillent selon les prescriptions de la **SuperDrecksKëscht®**.

Les activités de la **SuperDrecksKëscht®** sont également reconnues par la Commission de l'UE qui a décerné à la **SuperDrecksKëscht®** le label ‚Meilleure pratique' pour son action ‚Clever akafen' (en 2009) et pour ses activités globales en matière de sauvegarde des ressources et de protection du climat (en 2010).

Formation continue et formations

2. Profil de l'entreprise

2.2. Structure hiérarchique et site

La structure de l'entreprise, de type collaboratif, ressort du schéma présenté à la page suivante.

Fin 2018, les effectifs de la **SuperDrecksKëscht®** / **Oeko-Service Luxemburg SA**, Direction comprise, se sont élevés à plus de 80 collaborateurs.

Le centre logistique est situé dans une zone commerciale/industrielle à proximité immédiate de l'autoroute A7, sortie Colmar-Berg / Roost.

La zone est desservie par les transports en commun (bus), mais uniquement à certaines périodes de la journée. Colmar-Berg a une gare qui ne se trouve pas à proximité immédiate de la zone industrielle.

Aucune réserve naturelle ou périmètre de protection des eaux n'est situé à proximité.

Le périmètre de l'entreprise longe une zone résidentielle (Rue du Faubourg). Il s'agit de la partie arrière du centre logistique, séparée de la zone habitée par une bande de verdure d'une longueur d'env. 100 m. En général, il n'y a ici ni circulation de marchandises ni accès au public.

La **SuperDrecksKëscht®** / **Oeko-Service Luxemburg SA** dispose des autorisations suivantes :

- autorisation d'importation
- autorisation d'intermédiaire pour les produits-déchets
- autorisation de négoce de produits-déchets
- autorisation de transport de produits-déchets
- autorisations au titre du droit des déchets
- autorisations commodo-incommodo

Les autorisations commodo-incommodo portent sur toutes les installations importantes en termes de sécurité. Ces installations sont exploitées comme indiqué.

Les autres **engagements contraignants** vis-à-vis de la commune et d'autres parties prenantes sont consignés dans une check liste et sont actualisés et évalués régulièrement.

Le plan de situation ci-contre fait état du site du centre logistique et des construction situées à proximité immédiate.

Les collaborateurs de la **SuperDrecksKëscht®**

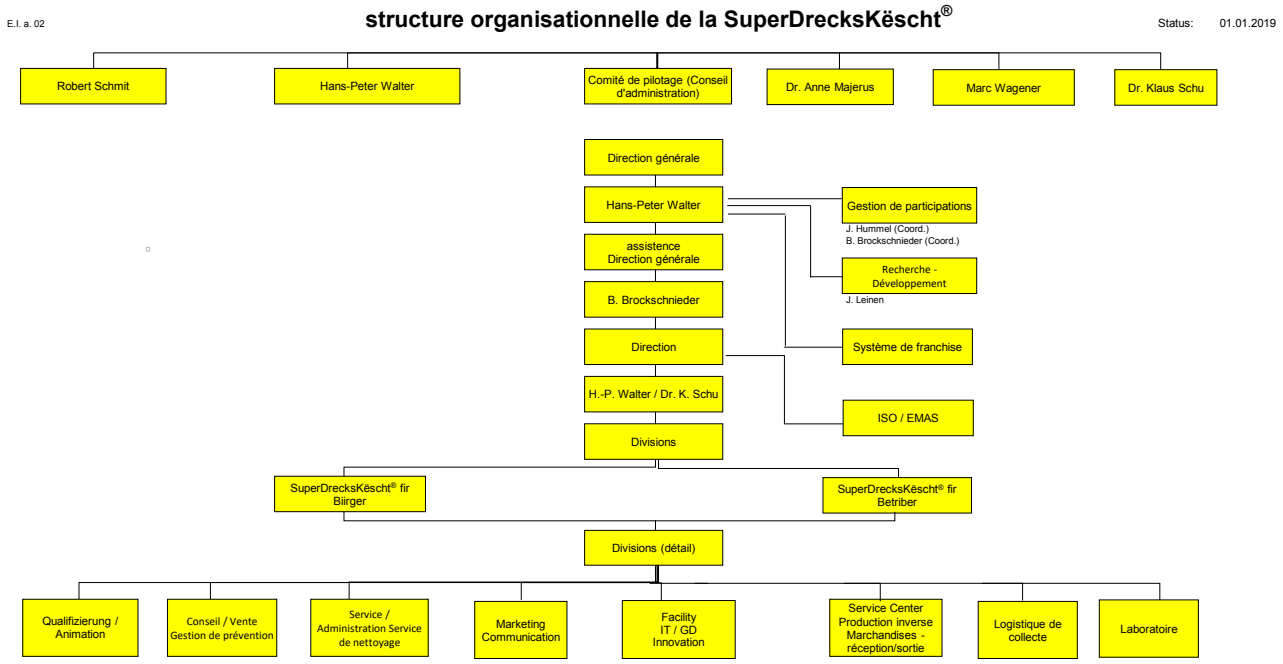

L'organigramme a été adapté en 2018, après conclusion du nouveau contrat avec l'État Luxembourgeois, par rapport à la version publiée dans la déclaration environnementale pour l'année 2017. Les services ont été en partie regroupés ou ont changé de nom. Le service Gestion de la qualité/de la sécurité et des autorisations est à présent subordonné au niveau de la Direction.

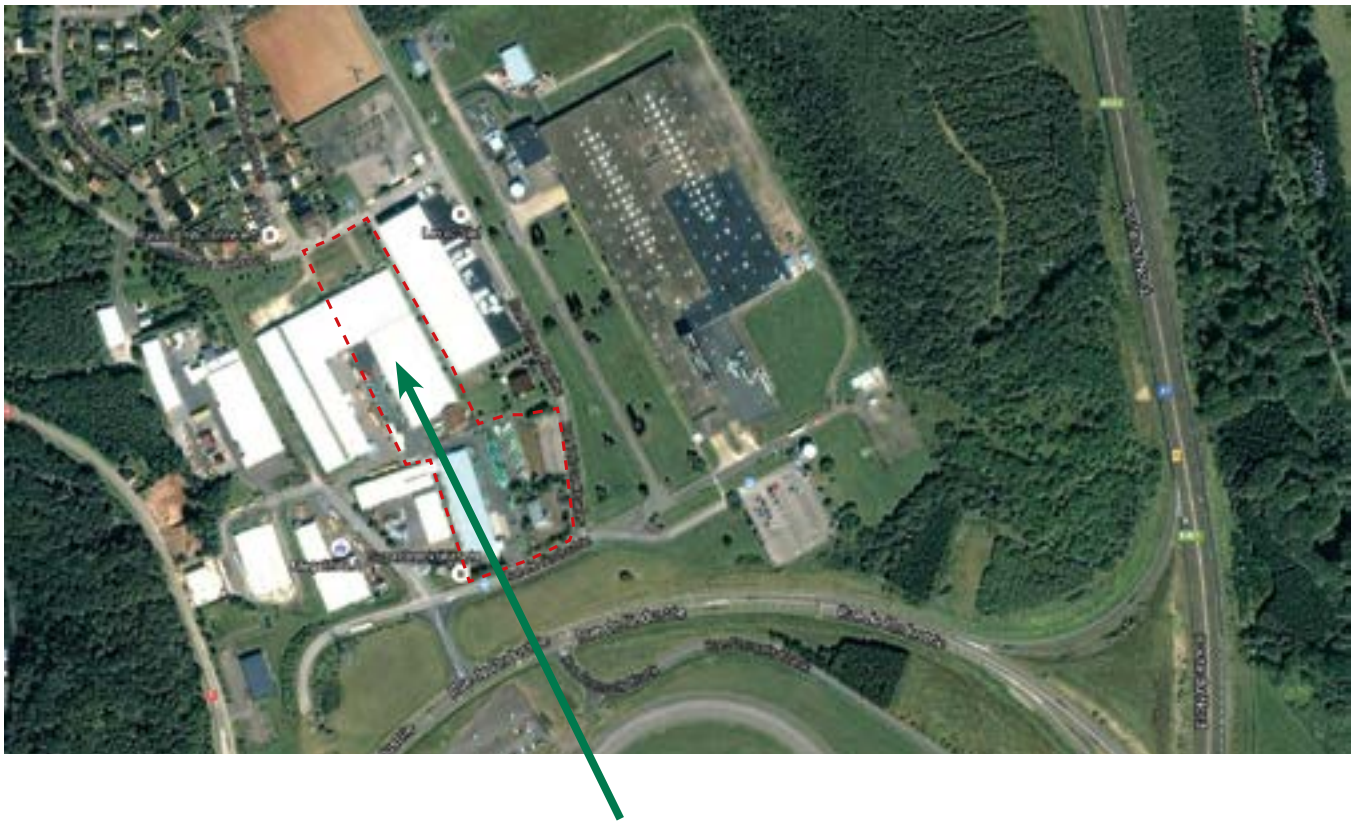

Périmètre de l'entreprise

3. Le système de gestion environnementale de la SuperDrecksKëscht®

3.1 Système de gestion environnementale

Depuis l'introduction de la norme ISO 14001 en 1998, la politique environnementale et les orientations environnementales sont à la base de l'application du système de gestion environnementale et de l'amélioration continue des performances environnementales de l'entreprise. Elle démontre la responsabilité de la Direction de l'entreprise et de tous les collaborateurs vis-à-vis de l'environnement et fait état de la transparence de la performance environnementale envers les clients, les actionnaires, les partenaires commerciaux et d'autres milieux intéressés.

Le comité de pilotage en 2017

Différents documents servent d'orientation aux collaborateurs : en première ligne les dossiers de formation ‚Marque **SuperDrecksKëscht®**', ‚ISO 14001', ‚ISO 14024' et ‚Label ESR', les rapports annuels/de durabilité ainsi que le manuel **SuperDrecksKëscht®**. Ces documents donnent des informations sur l'objectif et la mise en œuvre du système de gestion environnementale, les processus internes, les compétences et les dispositions règlementaires pertinentes.

Le comité de pilotage de la **SuperDrecksKëscht®** (CP - voir organigramme à la page suivante), assisté de la Direction, du responsable de la gestion environnementale et des autres proposés, est responsable de la poursuite continue du système. Le responsable de la gestion environnementale se charge d'actualiser régulièrement les documents du système de gestion environnementale, y compris tous les indicateurs. Il établit la déclaration environnementale et est le correspondant des collaborateurs et de ceux qui assument des fonctions importantes en termes de protection de l'environnement (par exemple administration : aspect environnemental „Achat de marchandises et de services").

Par ailleurs, le responsable de la gestion environnementale coordonne tous les aspects du système de gestion environnementale et informe le comité de pilotage de l'évolution du système. Le CP évalue la gestion une fois par an sur la base de ces informations. Afin que le programme environnemental puisse se poursuivre, le CP définit notamment les ressources nécessaires à cet effet. La Gérance/Direction met ces ressources à disposition.

Le système de gestion environnementale est dynamique. Chaque **collaborateur** peut et doit s'investir dans le processus de développement du système de gestion environnementale et concourir à l'atteinte des objectifs environnementaux. C'est la raison pour laquelle il existe un système interne de propositions (boîte à idées) qui permet à tous les collaborateurs de faire part de leurs souhaits de modification et de leurs suggestions.

La Direction et le responsable de la gestion environnementale sont à la disposition des collaborateurs qui ont des questions ou des suggestions. Des informations sont également échangées directement (réunions, „discussions dans les couloirs", messages en interne) et intégrées le cas échéant dans le système de gestion environnementale.

Le **comité de suivi du centre logistique** se réunit trois fois par an. Outre le comité de pilotage, le préposé à la sécurité et le responsable de la gestion environnementale de la **SuperDrecksKëscht®**, les autres membres le composant sont les voisins, les responsables communaux et les forces d'intervention (sapeurs-pompiers) de la commune Colmar-Berg.

3. Le système de gestion environnementale de la SuperDrecksKëscht®

Le processus du système de gestion environnementale basé sur la politique environnementale se présente comme suit : définition des objectifs environnementaux ➡ bilans ➡ évaluation ➡ planification des mesures ➡ mise en oeuvre ➡ suivi des résultats

Les audits environnementaux réalisés régulièrement en interne et en externe et la **participation des collaborateurs** ont pour objectif de promouvoir en continu la performance environnementale par l'actualisation des objectifs environnementaux et garantissent le bon fonctionnement du système de gestion environnementale.

Nous publions la déclaration environnementale mise à jour à intervalles réguliers et validée par un vérificateur environnemental externe et informons ainsi nos clients, partenaires commerciaux et autres milieux intéressés de la performance environnementale de notre entreprise. Les **parties prenantes / milieux intéressés** sont listés dans le rapport annuel / rapport de durabilité et sont évalués à l'aide d'une matrice opportunités-risques.

Vue d'ensemble des responsables et des représentants de l'entreprise

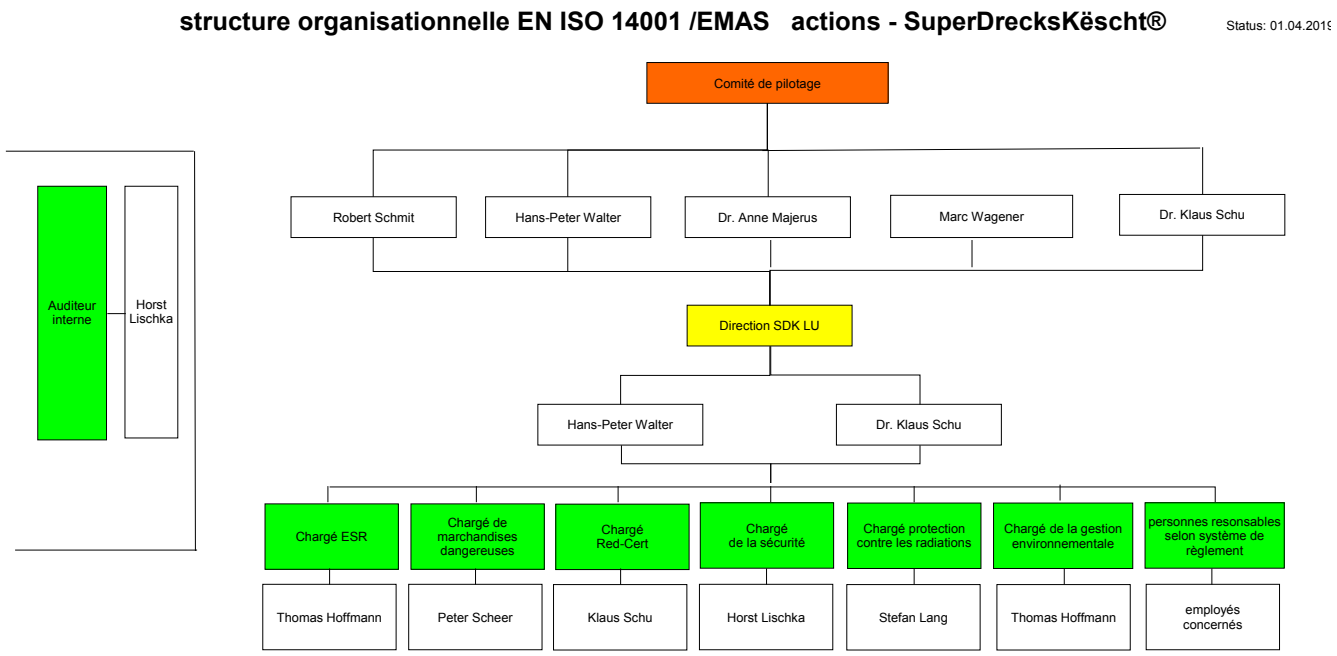

3. Le système de gestion environnementale de la SuperDrecksKëscht®

3.2 Politique environnementale

Les actions et interventions de la **SuperDrecksKëscht®** / **Oeko-Service Luxembourg SA** et de ses collaborateurs reposent sur les bases et directives contraignantes ci-dessous :

Les compétences centrales de la **SuperDrecksKëscht®** portent sur les aspects d'une gestion écologique et durable et sur les activités de conseil des consommateurs, des institutions et des entreprises en ce qui concerne la consommation et la gestion des déchets, notamment dans le but de prévenir les déchets.

Vient s'ajouter à la responsabilité pour la protection de l'environnement dans le cadre des activités de la **SuperDrecksKëscht®** la responsabilité sociale qui joue un rôle essentiel. Il convient notamment d'appliquer les principes suivants :

Avec la participation active des collaborateurs, les activités de la **SuperDrecksKëscht®** sont fondamentalement planifiées et exécutées de manière à préserver autant que possible les ressources naturelles, à minimiser les impacts nuisibles sur l'environnement et à respecter impérativement les dispositions règlementaires en vigueur.

Le comité de pilotage définit des objectifs pour améliorer en continu la performance environnementale et actualise les programmes pour atteindre ces objectifs.

Enfin, des indicateurs de performance dont l'objectif est de mesurer et de surveiller la performance environnementale sont fixés et rendus publics.

Au niveau des achats, la **SuperDrecksKëscht®** privilégie les produits et services fabriqués et/ou proposés selon les principes de la gestion durable et de l'efficacité des ressources. Dans le cadre de ses possibilités, elle incite ses partenaires commerciaux et ses fournisseurs à adopter des principes équivalents.

La **SuperDrecksKëscht®** encourage les connaissances sur l'environnement et la sensibilisation environnementale par la formation initiale et continue des collaborateurs. Elle incite ces derniers à une action durable - également au-delà des activités propres à l'entreprise.

Les impacts émanant du site et engendrés par les activités actuelles et futures de la **SuperDrecksKëscht®** sur l'environnement local sont surveillés et évalués régulièrement.

Critères et tâches pour la mise en œuvre de la politique environnementale (site de Colmar-Berg) : on appliquera à l'accomplissement des tâches et des objectifs mentionnés au paragraphe 2.1 le code d'éthique environnementale suivant :

La politique environnementale / le code d'éthique environnementale ont été adaptés en 2018 à la suite de la conclusion du nouveau contrat avec l'État Luxembourgeois par rapport à la version publiée dans la déclaration environnementale pour l'année 2017. L'adaptation a permis de restructurer le texte pour le rendre plus clair et de formuler ou compléter les objectifs de manière à mieux faire ressortir la responsabilité sociétale.

Politique environnementale

La **SuperDrecksKëscht®** est une marque d'efficacité des ressources mise en place dans le cadre de la durabilité des tâches de l'État Luxembourgeois en matière de gestion des déchets. Elle axe ses activités sur la stratégie définie par l'UE et par la législation nationale de 2012 avec une priorité à la prévention suivie par la réutilisation et le recyclage, la valorisation (énergétique par ex.) et, enfin, l'élimination des déchets. L'accent est donc mis sur la prévention et, par là même, sur la gestion des ressources.

La **SuperDrecksKëscht®** a pour mission d'utiliser et de mettre en pratique les informations les plus récentes pour une gestion de haute qualité et durable des ressources tant au niveau économique qu'écologique. L'accomplissement de cette mission lui donne un caractère exemplaire dans la restructuration écologique de notre société. Cette fonction de modèle doit devenir un moteur pour toutes les parties impliquées dans l'économie nationale sur la voie de la préservation de l'environnement et de l'amélioration de l'utilisation des ressources.

Pour atteindre ces objectifs, la SuperDrecksKëscht® s'est fixé les objectifs suivants :

dans le cadre de l'économie circulaire et de la gestion des ressources

- économie de matières premières grâce à la gestion de l'efficacité des ressources
- prévention de produits-déchets
- préparation des produits-déchets pour la réutilisation (‚Re-Use')
- recyclage et valorisation au lieu de l'élimination de produits-déchets
- conception intelligente et durable des produits
- nouvelles méthodes de production et de production inverse
- modification des modes de consommation (‚économie du partage')
- transparence de tous les flux de produits

dans le cadre de la prévention environnementale générale et de la protection de la santé

- gestion de l'énergie et protection du climat
- protection de l'environnement et durabilité chez les fournisseurs et partenaires de traitement
- prévention d'accidents environnementaux
- procédure à suivre en cas d'accidents environnementaux – réduction des impacts sur l'environnement
- dans le cadre de la responsabilité sociétale
- respect des engagements juridiques
- prise en compte des intérêts de toutes les parties prenantes
- respect des normes sociales au niveau local et global
- conditions équitables pour les collaborateurs et partenaires
- formation, information et sensibilisation à la protection de l'environnement

Pour atteindre les objectifs définis, il convient de réaliser les tâches de gestion ci-dessous :

Mesures directes

- mesures visant à minimiser les émissions lors du recyclage, de la valorisation et de l'élimination de déchets
- prévention d'émissions et de rejets accidentels
- évaluation préalable d'impacts sur l'environnement et la société
- examen des impacts sur l'environnement et la société
- contrôle du respect du code d'éthique environnementale
- mesures à prendre en cas de non-respect du code d'éthique environnementale

Mesures indirectes

- promouvoir le sens des responsabilités chez les collaborateurs
- information et dialogue avec toutes les parties prenantes
- conseil de tous les partenaires
- respect des normes environnementales chez les fournisseurs et les partenaires contractuels

Entré en vigueur par signature le 27/09/2018 par le comité de pilotage

Umweltkodex

SDK RESSOURCEN INNOVATIOUN NOHALTIGKEET CIRCULAR ECONOMY SuperDrecksKëscht®

Die **SuperDrecksKëscht®** ist eine Ressourceneffizienz-Marke, die im Rahmen der Nachhaltigkeit der abfallwirtschftlichen Aufgaben des Staates Luxemburg entwickelt wurde. Ihre Orientierung liegt auf der EU-Abfallhierarchie sowie der nationalen Gesetzgebung von 2012: Vermeidung vor Vorbereitung zur Wiederverwendung, vor Recycling, vor sonstiger Verwertung (z.B. energetischer Verwertung) und vor Beseitigung. Demnach liegt der Schwerpunkt in der Vemeidung und damit dem Ressourcenmanagement.

Es ist Aufgabe der **SuperDrecksKëscht®** den neuesten Stand von Informationen zu nutzen und umzusetzen, um eine nachhaltige Materialwirtschaft im ökologischen und ökonomischen Sinne mit hochwertiger Qualität realisiert zu sehen. Die Aufgabenwahrnehmung ermöglicht dann die Umsetzung einer Vorbildfunktion in der ökologischen Neugestaltung unserer Gesellschaft. Diese Vorbildfunktion soll mit dem Ziel der Umweltentlastung und Ressourceneffizienz allen Beteiligten in der Volkswirtschaft Impulse geben.

Um dies umzusetzen hat sich die **SuperDrecksKëscht®** folgende Ziele gesetzt :

➪ ***Im Rahmen von Circular Economy und Ressourcenmanagement***

- **Einsparung von Rohstoffen durch Ressourceneffizienzmanagement**
- **Vermeidung von Abfallprodukten**
- **Vorbereiten von Abfallprodukten zur Wiederverwendung (‚Re-Use')**
- **Recycling und Verwertung anstatt Beseitigung von Abfallprodukten**
- **Intelligentes und nachhaltiges Produktdesign**
- **Neue Produktions- und Rückproduktionsverfahren**
- **Änderung von Konsummustern (‚Sharing Economy')**
- **Transparenz aller Produktströme**

➪ ***Im Rahmen der allgemeinen Umweltvorsorge und des Gesundheitsschutzes***

- **Energiemanagement und Klimaschutz**
- **Umweltschutz und Nachhaltigkeit bei Lieferanten und Abwicklungspartnern**
- **Verhütung von Umweltunfällen**
- **Verfahren bei Umweltunfällen - Verringerung von Umweltauswirkungen**

➪ ***Im Rahmen der gesellschaftlichen Verantwortung***

- **Einhaltung der rechtlichen Verpflichtungen**
- **Berücksichtigung der Interessen aller Stakeholder**
- **Einhaltung sozialer Standards auf lokaler und globaler Ebene**
- **Faire Rahmenbedingungen für Mitarbeiter und Partner**
- **Ausbildung, Information und Sensibilisierung im Umweltschutz**

Um die gesteckten Ziele zu erreichen, sind nachfolgende Managementaufgaben umzusetzen:

➪ ***Direkte Massnahmen***

- **Massnahmen zur Minimierung von Emissionen beim Recycling, der Verwertung und der Beseitigung von Abfällen**
- **Vermeidung von unfallbedingten Emissionen und Ableitungen**
- **Vorausbeurteilung von Auswirkungen auf Umwelt und Gesellschaft**
- **Prüfung von Auswirkungen auf Umwelt und Gesellschaft**
- **Prüfung der Einhaltung des Umweltkodex**
- **Massnahmen bei Nicht-Einhaltung des Umweltkodex**

➪ ***Indirekte Massnahmen***

- **Förderung des Verantwortungsbewusstseins der Mitarbeiter und Mitarbeiterinnen**
- **Information und Dialog mit allen Stakeholdern**
- **Beratung aller Partner**
- **Einhaltung der Umweltnormen bei Lieferanten und Vertragspartnern**

In Kraft gesetzt am 27.09.2018

Lenkungsausschuss

4. Aspects environnementaux et leurs éventuels impacts sur l'environnement

Aspects environnementaux directs et indirects

La **SuperDrecksKëscht®** / **Oeko-Service Luxembourg SA** a des impacts sur l'environnement, d'une part dans le cadre du traitement et du conditionnement de produits-déchets dans le centre logistique à Colmar-Berg, d'autre part du fait de ses activités de conseil et dans le cadre des travaux administratifs. Même si, par rapport aux entreprises industrielles et commerciales, la pression sur l'environnement attendue des activités de conseil est relativement faible, l'objectif, défini sur la base de la philosophie écologique, est de minimiser autant que possible les pressions sur l'environnement.

Des aspects environnementaux directs découlent de l'activité directe sur le site de Colmar-Berg. On citera comme exemple les émissions dues au transport, c'est-à-dire à la collecte et à l'acheminement des produits-déchets.

L'activité de la **SuperDrecksKëscht®** fait que l'efficacité des matériaux (à l'exception de l'énergie et de l'eau) ne joue pas de rôle important dans l'entreprise même puisqu'il n'est pas produit de marchandises.

Les aspects environnementaux indirects découlent des activités de conseil et par ex. dans le cadre de l'achat de fournitures de bureau et la fourniture de services (par ex. transports).

Secteur	Aspect environnemental	direct/indirect	Activité	Impacts sur l'environnement (risques)
Efficacité des matériaux, énergie comprise (utilisation de ressources/matières premières)	Consommation de papier	d	Activité de bureau et conseil	Consommation de ressources
	Consommation d'électricité	d	Manipulation de produits-déchets dans le centre logistique et activité de bureau	Consommation de ressources
	Consommation de combustibles pour le chauffage	d	Chauffage du centre logistique et des bâtiments administratifs	Consommation de ressources
	Consommation de carburants pour les véhicules	d	Traitement de produits-déchets ; activité de conseil	Consommation de ressources
	Consommation d'eau potable	d	Nettoyage de récipients, irrigation, installations sanitaires	Consommation de ressources
Eaux usées	Rejet d'eaux usées	d	Nettoyage de récipients, installations sanitaires	Dégagement de produits dangereux pour l'environnement
Déchets	Production de déchets	d	Activités de bureau et activités administratives, gestion des stocks/entrepôts, laboratoire	Consommation de ressources
Émissions	Émissions polluantes générées par les véhicules	d	Traitement de produits-déchets ; activité de conseil	Émissions de gaz dangereux pour l'environnement et de gaz à effet de serre
	Émissions polluantes générées par le chauffage	d	Chauffage du centre logistique et des bâtiments administratifs	Émissions de gaz dangereux pour l'environnement et de gaz à effet de serre
	Émissions polluantes générées par la consommation d'électricité	d	Électricité pour le centre logistique et les bâtiments administratifs	Émissions de gaz dangereux pour l'environnement et de gaz à effet de serre
	Émissions polluantes générées par le centre logistique / hall 1	d	Manipulation des produits dans le hall 1	Émissions de gaz dangereux pour l'environnement et de gaz à effet de serre
Biodiversité	Consommation de surfaces	d	Centre logistique et bâtiments administratifs	Consommation de surfaces
	Plantation d'espaces verts	d	Espaces verts	Faune et flore indigènes
Transports	Bruit causé par le trafic de véhicules	d	Propres transports ; fournisseurs ; transporteurs	Bruit
Achats	Achat de marchandises pour le bureau et conseil	i	Activité de bureau, activité de conseil, travail de communication	Consommation de ressources ; aspects environnementaux du processus de production
	Achat de consommables	i	Centre logistique - récipients et infrastructure	Consommation de ressources ; aspects environnementaux du processus de production
Traitement de produits	Sélection des prestataires de transport	i	Transport de produits-déchets ; transport de consommables	Aspects environnementaux dans les transports
	Sélection des partenaires de coopération et des destinataires des produits	i	Traitement et valorisation de produits-déchets	Aspects environnementaux dans les transports ; aspects environnementaux du processus de production inverse
Offre de produits	Durabilité des produits proposés dans le commerce (Clever akafen)	i	Sélection de produits écologiques pour promotion dans le commerce	Consommation de ressources ; aspects environnementaux du processus de production

Les aspects environnementaux déterminés sont vérifiés et évalués au moins une fois par an pour déterminer s'ils sont encore actuels. Dans le cadre de l'évaluation, les aspects environnementaux sont classés en fonction de leur influence possible et de leur importance, ceci sur la base de critères. L'évaluation met en exergue les aspects environnementaux importants pour lesquels nous définissons des objectifs et déterminons des mesures pour améliorer notre performance environnementale (voir chapitre sur les objectifs environnementaux, le programme environnemental)

Présentation des aspects environnementaux directs et indirects et de leur évaluation

Potentiel d'influence	1 peu important	2 important	3 très important
3 élevé	• Production de déchets • Plantation d'espaces verts	• Consommation de papier	• Consommation de carburant pour les véhicules • Émissions polluantes des véhicules
2 moyen	• Consommation d'eau potable • Émissions polluantes générées par la consommation d'électricité • Bruit généré par le trafic de véhicules • Autres nuisances sonores	• Consommation d'électricité • Rejet d'eaux usées • Émissions polluantes générées par l'installation de chauffage • Manipulation de substances dangereuses	
1 faible	• Émissions polluantes générées par le centre logistique / hall 1	• Consommation de surfaces	• Consommation de combustible pour le chauffage

Importance

Aucune mesure nécessaire	Surveiller les aspects environnementaux	Surveiller et engager des mesures

Évaluation des aspects environnementaux directs

Potentiel d'influence	1 peu important	2 important	3 très important
3 élevé	• Achat de marchandises pour le bureau et conseil		• Durabilité des produits proposés dans le commerce (Clever akaifen)
2 moyen		• Achat de consommables • Sélection de prestataires de transport • Sélection de partenaires de coopération et de destinataires de produits	
1 faible			

Importance

Aucune mesure nécessaire	Surveiller les aspects environnementaux	Surveiller et engager des mesures

Évaluation des aspects environnementaux indirects

5. Performance environnementale

5. 1 Aspects environnementaux directs

Dans le bilan des flux entrants et sortants indiqué ci-dessous, nous avons rassemblé les principales données sur les aspects environnementaux directs constatés au cours des 5 dernières années.

➤ Input

	2014	2015	2016	2017	2018		
Matériau							
Consommation de papier[1]	325.000	265.500	296.500	298.250	305.500	Blatt A4	Bureau / administration
Énergie	2.214.248	2.270.986	2.401.879	2.214.009	2.037.675	en kwh	Total, dont
	298.654	282.171	265.921	265.804	246.587	kWh	électricité sur le site
	0	40.668	35.951	24.998	26.104	l	graisse alimentaire chauffage
	47.238	22.876	34.228	21.803	21.881	l	gasoil biologique chauffage
	129.068	111.142	111.431	88.800		l	gasoil biologique transports
					1.501	l	gasoil machines spéciales dans le centre logistique
	31.274	38.909	47.418	69.510		l	gasoil transports, y compris machines spéciales dans le centre logistique
				1.264		l	essence transports
converti en kwh[2]		380.495	336.362	233.885	244.233	kwh	graisse alimentaire chauffage
	428.997	207.751	310.845	198.006	198.714	kwh	gasoil biologique chauffage
	1.172.144	1.009.347	1.011.972	806.446	695.698	kwh	gasoil biologique transports
	314.454	391.222	476.779	698.909	619.903	kwh	gasoil transports (engins compris jusqu'en 2017)
					15.092	kwh	gasoil engins
				10.959	17.448	kwh	essence transports
				1.504	16.073	kwh	électricité transports (pas dans le total puisque déjà incluse dans l'électricité consommée sur le site)
Part tenue par les énergies renouvelables dans la consommation totale	85,80%	82,77%	80,15%	68,43%	67,98%		(courant vert, graisses alimentaires, gasoil biologique)
Eau	1.616	1.565	1.365	1.319	1.418	m^3	Total, dont
	940	917	825	771	979	m^3	eau communale
	676	648	540	548	439	m^3	eau de pluie
Superficie du terrain	21.840	21.840	21.840	21.840	21.840	m^2	dont
	17.940	17.940	17.940	17.940	17.940	m^2	imperméabilisée
	3.900	3.900	3.900	3.900	3.900	m^2	espaces verts

1) quantités achetées

2) conversion de l'énergie			
conversion l en kg kg / l	Graisse alimentaire	0,925	DIN EN ISO 3 DIN EN ISO 3 DIN EN ISO 3675, 12185
	Gasoil	0,84	selon BDB - Fédération de l'industrie allemande du bioéthanol
	Gasoil biologique	0,88	selon BDB - Fédération de l'industrie allemande du bioéthanol
Conversion pouvoir calorifique kwh / kg	Graisse alimentaire	10,11474	DIN 51900-3 DIN 51900-3 DIN 51900-3
	Gasoil	11,97	selon BDB - Fédération de l'industrie allemande du bioéthanol
	Gasoil biologique	10,32	selon BDB - Fédération de l'industrie allemande du bioéthanol

➤ Output

	2014	2015	2016	2017	2018		
Emissions							Total, dont
CO_2 [1]	57.809,45	69.978,20	83.423,43	120.175,39	136.883,87	kg	transports
NO_x	622,12	528,60	585,92	472,38	501,88	kg	transports
Particules fines	9,45	8,02	8,91	5,96	6,32	kg	transports
COT	2,26	8,19	6,16	10,57	1,08	kg	centre logistique / hall 1 [2]
CO_2	0	0	0	0	0	kg	issu de l'électricité [3]
CO_2	0	0	0	0	0	kg	issu du chauffage [4]
CO	30	43	35	35	14	ppm	issu du chauffage [5]

Déchets	532.644	39.159	34.469	13.663	17.828	kg	Total, dont
	517.360	3.580	3.500	0	65	kg	terres excavées / déchets verts
	0	11.719	3.080	6.400	6.190	kg	anciens stocks / archive
	12.663	20.676	25.300	5.500	9.008	kg	contenu des séparateurs d'huile et de graisse
	2.621	3.184	2.589	1.763	2.565	kg	émanant du bureau, de l'administration

1) Seules sont indiquées ici les émissions de CO2 engendrées par des carburants fossiles

2) Étant donné que les émissions sont très faibles (2 % de la valeur maximale autorisée de 400 kg de COT), l'influence de l'air ambiant est élevée.
3) 100 % de courant vert produit à partir d'énergies renouvelables, donc empreinte carbone neutre
4) 100 % de basoil biologique ou graisses alimentaires, donc empreinte carbone neutre ; sinon, uniquement des valeurs de CO
5) Moyenne des mesures - pas de valeur totale

Remarque générale sur les émissions engendrées par les transports :
Pour les camions et les camionnettes (infomobiles), les calculs se basent sur les tonnes-kilomètres estimées.
Pour les voitures particulières sur les personnes-kilomètres estimées ainsi que sur les valeurs d'émission moyennes.
(selon les indications de l'Office fédéral allemand de l'Environnement 2014 - 2016 facteurs tirés de TREMOD 5.63 ; 2017 et 2018 facteurs tirés de TREMOD 5.82
Étant donné que les émissions réelles s'écartent probablement de ces valeurs, il doit être examiné en 2017 s'il est possible
de tester différents véhicules dans des conditions réelles.

Les chiffres relatifs à la consommation d'énergie par rapport à la déclaration environnementale pour l'année de référence 2017 ont été légèrement revus à la baisse (double comptage de la consommation d'électricité des véhicules électriques). Les valeurs d'émission de 2017 ont également été corrigées par application des nouvelles valeurs TREMOD 5.82.

Remarques sur le bilan énergétique :
En 2018, le pourcentage de gasoil biologique utilisé pour le parc automobile et acheté chez les partenaires qui transforment les graisses et huiles alimentaires collectées en gasoil biologique s'élève encore à 51,6 %. Les propres activités ont ainsi permis de substituer le gasoil fossile et de réduire par là même les émissions de CO_2.

Depuis 2015, les graisses alimentaires usagées sont directement utilisées comme combustibles pour le chauffage central du site. L'utilisation directe de graisses/huiles alimentaires est neutre en termes de CO_2. Sinon, du gasoil écologique, également neutre en termes de CO_2, a été utilisé pour le chauffage.

5.1 Aspects environnementaux directs

➤ Énergie: électricité

Électricité

La consommation totale d'électricité a sensiblement baissé en 2018 par rapport à l'année passée autant en chiffres absolus que rapporté au nombre de collaborateurs. En chiffres absolus, la baisse est de 7,2 % et la consommation s'établit à présent à 246 587 kWh. La consommation englobe une forte hausse de 16 073 kWh qui correspond à la consommation des voitures électriques. Sinon, la baisse serait encore plus sensible.

Rapportée au nombre de collaborateurs, la baisse est encore plus importante, soit de 17,0 %. La consommation est passée de 4 700 kWh à 3 901 kWh.

Différentes mesures d'économie d'énergie, telles l'installation de prises avec interrupteurs et, dernièrement, le raccordement de l'accueil au réseau de chauffage local, ainsi que l'installation presque complète de LED, se sont fait sentir. Le remplacement de projecteurs HQL en 2016-2017 et du compresseur en 2017-2018 ont également eu des effets positifs.

L'extension du bâtiment administratif mise en service en 2014 a été entièrement équipée de LED. Depuis, d'autres ampoules conventionnelles ont été progressivement remplacées.

Courant vert

La **SuperDrecksKëscht®** achète du courant vert depuis plusieurs années déjà (nova naturstroum).

Impacts

Les impacts sur l'environnement ont pu être minimisés grâce à l'utilisation de couvrant vert. Il est ainsi possible d'éviter la consommation de combustibles fossiles. L'utilisation de courant vert est neutre en termes de CO_2.

Consommation d'électricité par employé	2015	2016	2017	2018	
Nombre d'employés ajusté *	53,46	53,94	56,55	63,21	
	2015	2016	2017	2018	
Consommation d'électricité	282.171	265.921	265.804	246.587	en kWh
	2015	2016	2017	2018	
Consommation d'électricité par employé	5278,01	4929,94	4700,34	3901,08	en kWh par empl.

* équivalent plein temps

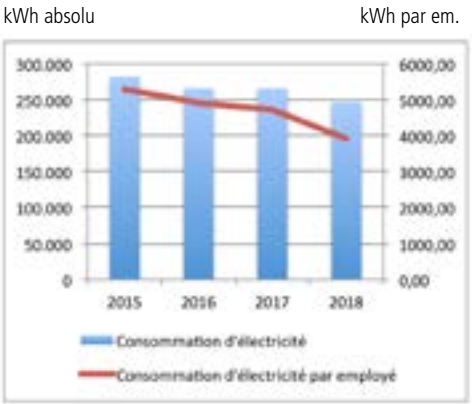

5.1 Aspects environnementaux directs

➤ Énergie: chauffage - chaleur

Chauffage

L'ensemble du site est alimenté par le biais d'un chauffage depuis 2015.

En 2018, la consommation totale de combustibles s'est élevée à 47 985 l sur le site de Colmar-Berg, dont 26 104 l de graisses alimentaires usagées et 21 881 l de gasoil biologique. La réduction sensible atteinte en 2017 et 2018 par rapport à 2015 et 2016 est due en partie aux conditions météorologiques et en partie au réglage optimisé de l'installation de chauffage.

Les besoins en énergie ont été couverts par du gasoil biologique à raison de 45,6 % et par de l'huile alimentaire à concurrence de 54,4 %, ce qui - exprimé en équivalent CO_2 - correspond à une économie de 118 t de CO_2 par rapport au mazout [1].

L'objectif est de réduire à un minimum le pourcentage de gasoil biologique requis par rapport aux graisses alimentaires usagées provenant de la collecte luxembourgeoise des produits problématiques.

Les émissions et les odeurs émanant de l'utilisation d'huiles alimentaires usagées n'ont posé aucun problème.

Impacts

L'utilisation de gasoil biologique ou - de plus en plus depuis 2015 - d'huiles alimentaires usagées a permis de minimiser les impacts sur l'environnement. Aucun combustible fossile n'est utilisé. L'utilisation de gasoil biologique et de graisses alimentaires usagées est neutre en termes de CO_2. Les transports sont réduits à un minimum, notamment avec l'utilisation de graisses alimentaires usagées qui sont exclusivement collectées au Luxembourg.

Utilisation de graisses et huiles alimentaires comme source d'énergie pour le chauffage (Séparateur et réservoir tampon)

1) Base de calcul 0,266 kg de CO_2/kWH conformément aux valeurs de l'Office fédéral allemand de l'environnement/Office régional de l'environnement de Brandebourg en 2017.

Consommation de carburant pour le chauffage par employé

	2015	2016	2017	2018
Nombre d'employés ajusté *	53,46	53,94	56,55	63,21
	2015	2016	2017	2018
Consommation de carburant totale	63.544	70.179	46.802	47.985 en l
Huile alimentaire	40.668	35.951	24.998	26.104 en l
Biodiesel	22.876	34.228	21.803	21.881 en l
	2015	2016	2017	2018
Consommation totale par employé	1188,59	1301,06	827,62	759,14 en l pro MA
Consommation d'huile alimentaire par employé	760,69	666,50	442,06	412,97 en l pro MA
Consommation de Biodiesel par employé	427,90	634,56	385,56	346,17 en l pro MA

5.1 Aspects environnementaux directs

➤ Eau / eaux usées

Eau industrielle

La consommation d'eau s'est élevée au total à 1 418 m³ en 2018, ce qui représente 7,5 % de plus que l'année passée. Sur le besoin total d'eau, 979 m³ (soit 69 %) correspondent à l'eau potable et 439 m³ (soit 31 %) à de l'eau de pluie (nettoyage des récipients/nettoyage des véhicules/irrigation des espaces verts). La hausse de la consommation d'eau et le pourcentage plus faible d'eau de pluie sont dus à la sécheresse extrême durant l'été 2018. La part d'eau potable englobe également 137,15 m³ qui ont dû alimenter la conduite d'amenée de la citerne d'eau de pluie en raison de la phase de sécheresse prolongée. Rapportée au nombre d'équivalents temps plein (collaborateurs), la consommation d'eau annuelle a même pu être réduite et s'est établie à 22,43 m³ par collaborateur.

Eau potable

L'eau potable consommée est prélevée sur la conduite d'eau à l'aide du système Inowatio. Les cartouches jetables de CO_2 utilisées jusqu'à présent pour obtenir de l'eau gazeuse ont été remplacées en 2018 par des bouteilles rechargeables de CO_2.

Eaux usées

Toutes les eaux usées émanant des processus de production inverse dans le hall 1 (notamment du nettoyage des seaux de collecte des huiles/graisses alimentaires) et des aires de stockage pour les conteneurs de produits souillés par l'huile ainsi que l'aire de lavage externe des récipients transitent par des séparateurs à coalescence et des séparateurs de graisse, où elles sont contrôlées avant de rejoindre les égouts publics. Les quantités ne sont pas mesurées. Il n'y a pas de rejet direct, par ex. d'eau de pluie ou d'eau de surface, dans le milieu récepteur.

Impacts

L'utilisation d'eau de pluie d'une part et l'utilisation de séparateurs à coalescence et/ou de séparateurs de graisse d'autre part permettent de minimiser les impacts sur l'environnement.

Alimentation en eau de pluie[1)]

Eau potable prélevée sur la conduite d'eau

[1)] L'économie d'eau de pluie est démontrée à l'aide d'un compteur d'eau séparé.

Consommation de l'eau par employé	2015	2016	2017	2018
Nombre d'employés ajusté *	53,46	53,94	56,55	63,21
	2015	2016	2017	2018
Consommation de l'eau totale	1565	1365	1319	1418 en m³
eau potable	917	825	771	979 en m³
eaux de pluie	648	540	548	439 en m³
	2015	2016	2017	2018
Consommation de l'eau par employé	29,27	25,31	23,32	22,43 en m³ par emp.
cons. de l'eau potable par employé	17,15	15,29	13,63	15,49 en m³ par emp.
cons. des eaux de pluie par employé	12,12	10,01	9,69	6,95 en m³ par emp.

* équivalent plein temps

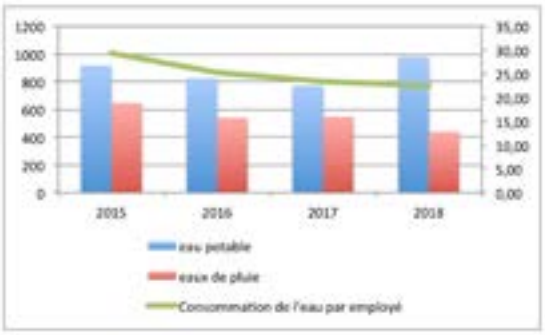

5.1 Aspects environnementaux directs

➤ Biodiversité et occupation des sols

Espaces verts

Les plantes mises en place dans les espaces verts sont des espèces indigènes. Des arbres fruitiers haute-tige et indigènes ont été plantés dans les espaces verts situés entre le hall 1 et le quartier résidentiel de Colmar-Berg.

Les espaces verts végétalisés en 2006 ont été recultivés dans le cadre de l'extension du bâtiment administratif et en partie replantés.

Des nichoirs et un hôtel à insectes ont été installés pour accroître la biodiversité. Un tas de compost contribue également à la biodiversité.

Occupation des sols

Le bâtiment administratif a été agrandi en 2014. Au cours de la période couverte par le présent rapport, le bâtiment administratif a été complété par une surface utile de 510 m². Pour ce faire, l'aire de dépôt imperméabilisée des conteneurs a été recouverte et aucune autre surface n'a été imperméabilisée. Ces travaux ont été réalisés conformément aux prescriptions à l'aide de matériaux de construction écologiques et le bâtiment a été doté d'excellents systèmes énergétiques (par ex. mise en place d'un éclairage LED).

Pesticides

La **SuperDrecksKëscht®** est membre de la plate-forme „Sans pesticides". À quelques exceptions près, il est renoncé aux pesticides et aux insecticides dans le périmètre extérieur.

Impacts

À part l'imperméabilisation des surfaces, il n'y a pas d'impacts négatifs sur le sol. Les mesures mentionnées (nichoirs, hôtel à insectes, arbres fruitiers haute-tige) contribuent à l'augmentation de la biodiversité locale.

La surface utilisée du terrain sur la période couverte par le présent rapport n'a pas changé depuis 2014 et s'élève à 21 840 m², dont 17 940 m² sont imperméabilisés et 3 900 m² sont des espaces verts.

Arbres fruitiers haute-tige

Extension du bâtiment administratif

5.1 Aspects environnementaux directs

➤ Émissions

Les mesures d'émission périodiques prescrites dans l'autorisation d'exploitation et portant sur les poussières, le cadmium, le mercure, le plomb et les COV ont été réalisées fin 2017. Les prochaines mesures ne se feront qu'en 2019. Les mesures effectuées les 29/09/2017 et 28/12/2017 ont débouché dans tous les cas sur des valeurs non détectables.

La surveillance continue des COV (composés organiques volatils) par l'exploitant a débouché sur la période couverte par le présent rapport sur une valeur moyenne à 30 minutes de 0,86 mg/Nm³ de COV (valeur limite : 20 mg/Nm³) et une quantité annuelle globale extrapolée de 1,08 kg de COV émis, ce qui correspond à 0,3 % de l'émission maximale autorisée de 400 kg de COV. Le résultat se situe dans l'ordre de grandeur de celui des années passées et n'implique aucune intervention.

Station de tri et de transvasement avec installation de filtrage et surveillance continue des émissions

Aire de lavage avec séparateur d'huile

Installation de chauffage

Les gaz d'échappement émanant du chauffage sont contrôlés régulièrement par la société Wagner (chauffagiste).

Transports

Les indications se basent sur les tonnes-kilomètres estimés pour les camions et les camionnettes (véhicules de collecte en porte-à-porte), sur les personnes-kilomètres estimés pour les voitures particulières ainsi que sur les valeurs d'émission moyennes selon les indications de l'Office fédéral allemand de l'environnement (TREMOD 5.82 - valeurs les plus actuelles pour 2017 et 2018).

Impacts

Les mesures internes effectuées dans le cadre de la protection de la santé sur le lieu de travail ne donnent lieu à aucune intervention. Les substances toxiques émises après filtrage de l'air vicié (métaux lourds, etc.) sont largement inférieures aux valeurs limites. L'installation de chauffage ne produit que de faibles émissions de CO. L'utilisation d'énergies renouvelables fait qu'il n'y a pas d'émission de CO_2.

Données d'émission des transports en 2014-2015 : voir remarque à la p. 17

Émissions du trafic par employé

	2015	2016	2017	2018		
Nombre d'employés ajusté *	53,46	53,94	56,55	63,21		
	2015	2016	2017	2018		
CO_2 [1]	69.978,20	83.423,43	120.400,36	136.883,87	en kg	
NOx [2]	528,60	585,92	472,38	501,88	en kg	
particules fines [2]	8,02	8,91	5,96	6,32	en kg	
	2015	2016	2017	2018		
CO_2 par employé [1]	1.308,94	1.546,60	2.129,10	2.165,54	en kg par emp.	↗
NO_x par employé [2]	9,89	10,86	8,35	7,94	en kg par emp.	→
particules fines par employé [2]	0,15	0,17	0,11	0,10	en kg par emp.	↘

[1] seules les émissions de CO_2 causées par les combustibles fossiles sont indiquées ici. Les performances de transport, dans lesquelles le biodiesel a été utilisé comme carburant et électricité (à partir de 2017) ne sont pas comptabilisées.

[2] ici, seules les émissions causées par les carburants sont indiquées. Le transport effectué par électricité (à partir de 2017), n'est pas compté.

5. Performance environnementale - aspects environnementaux directs

➤ Produits-déchets

Les déchets internes sont gérés selon le concept **SDK® fir Betriber**, en respectant la hiérarchie Prévention - réutilisation - valorisation - élimination.

En 2018, 17,828 to de déchets ont été produites en interne contre 13,663 to l'année précédente. Les principales catégories se répartissent comme suit :

- Boues provenant des séparateurs d'huile et de graisse : 9,008 to
- Accumulateurs au plomb (remplacement des batteries des chariots élévateurs) : 1,786 to
- Bois (élimination d'anciens stocks) : 1,474 tonnes
- Carton/papier (anciens stocks) : 1,472 tonnes
- Métal ferreux (élimination d'anciens stocks) : 1,458 tonnes

Après retrait des terres excavées/déchets verts, il en résulte une quantité corrigée de 2 565,6 kg de produits valorisables et problématiques provenant des bureaux et du centre logistique (1 763,1 kg l'année passée). Le pourcentage de déchets résiduels non valorisables a représenté uniquement 142,6 kg.

Station interne de collecte des déchets

Impacts

La quantité de produits valorisables et problématiques en provenance des bureaux et du centre logistique est faible car les déchets sont pour l'essentiel triés dans le cadre du concept **SDK® fir Betriber** et des mesures de prévention sont mises en œuvre. La gestion interne des déchets a obtenu le label certifié selon la norme ISO 14024 **SDK® fir Betriber**.

Dans le cadre du potentiel de ressources, la **SuperDrecksKëscht®** contrôle les processus de production inverse chez le destinataire des produits. Le contrôle et la certification se font selon la norme ISO 14024. L'objectif est de maximiser le pourcentage de la valorisation matière (réutilisation de matières premières - économie circulaire). Cet objectif s'applique bien entendu aussi aux produits-déchets internes à l'entreprise. Le potentiel de ressources a été évalué pour les principaux produits-déchets.

Déchets internes par employé

	2015	2016	2017	2018
Nombre d'employés ajusté *	53,46	53,94	56,55	63,21
Déchets en totale	39.159	34.469	13.663	17.828 en kg
Déchets d'excavation et de construction / déchets verts	3.580	3.500	0	65 en kg
Stock ancien / archives[1]	11.719	3.080	6.400	6.190 en kg
Contenus du séparateur d'huile et de graisse / huiles usagées / solvants[1] [2]	20.676	25.300	5.500	9.008 en kg
	2015	2016	2017	2018
Déchets de bureau / administration	3183,5	2588,5	1763,1	2565,6 en kg
dont produits valorisables	2440,0	1225,0	714,0	1817,7 en kg
dont produits problématiques[3]	743,5	1363,5	1049,1	605,3 en kg
Déchets résiduels[4]				142,6 en kg
	2015	2016	2017	2018
Déchets en totale par employé	59,55	47,99	31,18	40,59 en kg par emp.

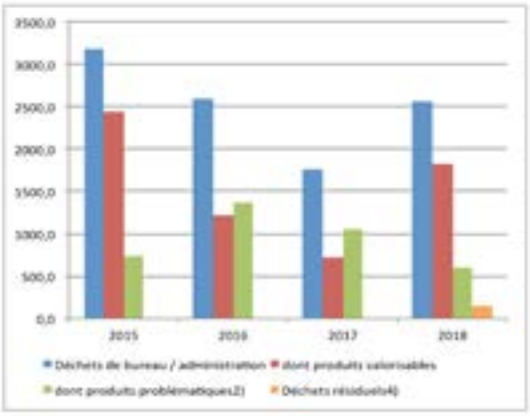

* équivalent plein temps
[1] Contenus du séparateur d'huile et de graisse - Conversion 1 m³ = 0,9 to
[2] dont 1786 déchets problématiques (accumulateurs de plomb)
[3] déchets problématiques
[4] 2015-2016 dans la catégorie produits valorisables

5.1 Aspects environnementaux directs

➤ Transports

Véhicules

Presque toutes les voitures achetées depuis 2012 émettent moins de 100 g/km de CO_2. L'objectif visant à équiper l'ensemble du parc automobile de véhicules économes a ainsi été atteint à quelques exceptions près. 3 véhicules électriques et un véhicule hybride plug-in sont en service depuis 2017. Un autre véhicule électrique est venu s'y ajouter en 2018.

Carburants / énergie

Pour satisfaire à l'évolution du parc automobile, les consommations sont converties en kWh depuis 2017. La consommation se présente comme suit : 1 349 122 kWh, dont 820 636 (60,8 %) pour les camions, 138 265 (10,2 %) pour les infomobiles et les véhicules de collecte en porte-à-porte et 390 222 (28,9 %) pour les voitures particulières. Le pourcentage d'électricité des véhicules électriques (courant vert) s'est élevé à 16 073 kWh en 2018 (1,2 %).

La consommation de carburant des camions s'est élevée à 378,5 kWh/100 km (contre 410,3 kWh l'année passée), ce qui s'explique par l'achat de nouveaux véhicules performants. La consommation des infomobiles et des véhicules de collecte en porte-à-porte a été de 252,7 kWh/100 km, celle des voitures particulières de 42,5 kWh/100 km (contre 53,7 kWh l'année passée). Ici aussi, le remplacement d'une partie des véhicules par de nouveaux véhicules plus performants se ressent fortement. Rapportée au nombre de kilomètres parcourus, la consommation n'est plus que de 113,4 kWh/100 km, soit 12,8 % de moins que l'année passée (130,0 kWh/100 km) !

La consommation de carburant par collaborateur s'est élevée à 21 343,49 kWh contre 25 298,14 kWh l'année passée, ce qui représente une amélioration de 15,6 %.

Impacts

L'utilisation de gasoil biologique et de véhicules électriques a permis de prévenir une grande partie d'émissions de CO_2.

Utilisation de gasoil biologique

Aire de ravitaillement avec station de collecte des déchets

Véhicule de service - collecte mobile

Consommation d'énergie Mobilité par employé (en kWh)

	2015	2016	2017	2018	
Nombre d'employés ajusté *	53,46	53,94	56,55	63,21	
	2015	2016	2017	2018	
Consommation totale de carburant	1.318.958	1.404.700	1.430.610	1.349.122	en Kwh
Diesel minéral	380.919	464.222	668.679	619.903	en Kwh
Biodiesel	938.038	940.478	749.469	695.698	en Kwh
Essance	0	0	10.958	17.448	en Kwh
Courant	0	0	1.504	16.073	en Kwh
	2015	2016	2017	2018	
Consommation totale par employé	24.671,10	26.041,90	25.298,14	21.343,49	en Kwh par emp.
Consommation diesel min par employé	7.125,09	8.606,27	11.824,56	9.807,04	en Kwh par emp.
Consommation biodiesel par employé	17.546,01	17.435,63	13.253,21	11.006,14	en Kwh par emp.
Consommation essence par employé	0,00	0,00	193,78	276,03	en Kwh par emp.
Consommation courant par employé	0,00	0,00	26,60	254,28	en Kwh par emp.

* équivalent plein temps

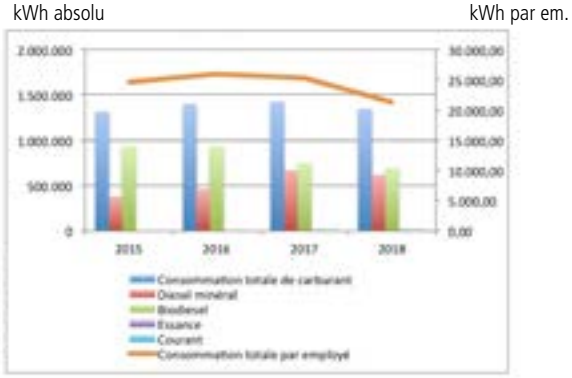

5.1 Aspects environnementaux directs

➤ Consommation de papier

La consommation de papier peut être estimée à l'aide des quantités achetées, mais les quantités annuelles ne peuvent pas être déterminées précisément.

➤ Substances dangereuses

Les produits-déchets traités par la **SuperDrecksKëscht®** sont en majeure partie des substances dangereuses soumises le plus souvent au droit des substances dangereuses (droit ADR). Les véhicules sont équipés en conséquence pour la réalisation des collectes.

Le centre logistique dont l'objectif est d'entreposer et de traiter les produits collectés est équipé conformément aux dispositions règlementaires. Ces dispositions englobent également des mesures de prévention en matière de protection des travailleurs, de sécurité et de protection contre les incendies. Par ailleurs, les collaborateurs sont instruits en conséquence.

➤ Bruit

Les nuisances sonores émanant du périmètre de la **SuperDrecksKëscht®** ne dépassent pas les valeurs limites prescrites par la législation.

➤ Trafic

Le trafic vers le centre logistique et depuis le centre, engendré par les propres véhicules et les véhicules externes (fournisseurs, transporteurs), est faible et n'entraîne pas de nuisances exceptionnelles pour le voisinage.

Impacts

Le stockage de produits problématiques n'a pas d'impacts négatifs sur l'environnement. Le bruit et le trafic n'entraînent pas de nuisances exceptionnelles pour le voisinage.

consommation de papier par employé

	2015	2016	2017	2018	
Nombre d'employés ajusté *	53,46	53,94	56,55	63,21	
	2015	2016	2017	2018	
consommation de papier (achat annuel, conversion au format A4)	265.500	296.500	289.250	305.500	feuilles
	2015	2016	2017	2018	
consommation de papier par employé	4966,18	5496,85	5114,94	4833,10	feuilles par employé
moyenne 2015-2018	289187,5	feuilles			

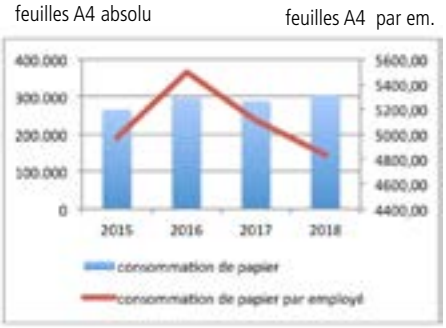

5.1 Aspects environnementaux directs

Plan d'urgence en cas de panne d'exploitation

Dans le cadre des activités de la **SuperDrecksKëscht®** décrites au chapitre 2, et notamment eu égard au conditionnement et au traitement de produits-déchets problématiques, il existe un système détaillé de gestion de la sécurité qui met en particulier l'accent sur les mesures de protection contre les incendies et les mesures d'urgence en cas d'incendies. Il existe également un règlement d'alarme.

Le principal outil de la prévention de situations d'urgence est le système d'alarme. C'est un outil préventif qui affiche toutes les informations relatives aux risques d'incendie, de fuite et d'explosion. Toutes les informations en relation avec les paramètres de fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité convergent ici.

Le hall de stockage est par ailleurs équipé d'un système automatique de détection et d'alarme d'incendie.

Dans le cadre d'inspections hebdomadaires ou mensuelles, la préposée à la sécurité procède à des contrôles visuels et à des contrôles de fonctionnement et les documents. Par ailleurs, des mesures d'entretien et de maintenance sont effectuées régulièrement. On citera notamment les mesures suivantes :

- entretiens de routine du séparateur à coalescence selon la norme générale DIN EN 858-2
- entretien annuel du système d'alarme en cas d'incendie le 16/11/2018
- inspections des capteurs EX
- inspections du système d'eau d'extinction les 15/04/2018 et 31/10/2018
- test de fonctionnement des prises d'eau murales le 02/11/2018
- entretien annuel des extincteurs le 06/04/2018
- entretien annuel des barrières de confinement d'eau d'extinction le 25/04/2018
- Contrôle des trousses de secours le 19/03/2018

Exercices d'incendie

Des exercices d'évacuation spécifiques aux différents plateaux ont été réalisés dans le cadre du manuel d'instructions. Les nouveaux collaborateurs ont bénéficié d'une formation sur l'utilisation pratique de petits extincteurs. Le dernier exercice d'incendie impliquant des forces d'intervention externes a eu lieu le 15/02/2017.

Depuis la mise en service du centre logistique de Colmar-Berg en 1990, il n'y a pas eu d'incidents ayant des effets importants sur l'environnement.

5.1 Aspects environnementaux directs

Synthèse des indicateurs de performance

La performance environnementale peut être représentée à l'aide d'indicateurs et est ainsi comparable d'année en année. Conformément aux dispositions du règlement EMAS III, les indicateurs de performance sont définis comme suit :
Indice A - indication de l'ensemble des impacts engendrés par les aspects environnementaux directs sur l'année
Indice B - a été retenu comme référence pour la performance environnementale le nombre corrigé de collaborateurs (équivalents temps plein - conversion à 100 %)
Indice R - indication du rapport A/B comme paramètre utilisé pour les comparaisons d'année en année.

➤ Indicateurs de performance 2014 - 2018

Indicateurs de performance		2014	2015	2016	2017	2018		
Nombre d'employés (équivalent plein temps)	B	52,95	53,46	53,94	56,55	63,21		
Consommation de papier	A	325.000	265.500	296.500	289.250	305.500	feuilles	
Consommation de papier pro Mitarbeiter	R	6.137,69	4.966,18	5.496,85	5.114,94	4.833,10	feuilles par employé	
Consommation de l'eau	A	1.616	1.566	1.365	1.319	1.418	en m³	
Consommation de l'eau par employé	R	30,52	29,29	25,31	23,32	22,43	en m³ par employé	
Consommation d'eau potable par employé	R	17,75	17,15	15,29	13,63	15,49	en m³ par employé	
Consommation des eaux de pluie par employé	R	12,77	12,12	10,01	9,69	6,95	en m³ par employé	
Efficacité énergétique								
Électricité	A	298.654	282.171	265.921	265.804	246.587	en kWh	
Consommation d'électricité par employé	R	5.640,14	5.278,01	4.929,94	4.700,34	3.901,08	en kWh par employé	
Chauffage	A	47.238	63.544	70.179	46.802	47.985	en l	
Consommation de carburant par employé	R	892,10	1.188,59	1.301,06	827,62	759,14	en l par empl.	Pour chauffer le centre logistique, seuls
Consommation d'huile alimentaire par employé	R	0,00	760,69	666,50	442,05	412,97	en l par empl.	des combustibles provenant de sources
Consommation de Biodiesel par employé	R	892,10	427,90	634,56	385,55	346,16	en l par empl.	renouvelables sont utilisés.
Carburants (trafic)	A	1.395.506	1.318.957	1.404.700	1.430.610	1.349.122	en kWh	
Diesel minéral		306.172	380.919	464.222	668.679	619.903	en kWh	
Biodiesel		1.089.334	938.038	940.478	749.469	695.698	en kWh	
Essence					10.958	17.448	en kWh	
Courant (mobilité)					1.504	16.073	en kWh	
		2014	2015	2015	2015	2013		
Consommation totale par employé	R	26.354	24.671	26.042	25.298	21.343	en kWh par em.	La part des carburants provenant de
Consommation diesel minérale par employé	R	5.782	7.125	8.606	11.825	9.807	en kWh par em.	sources renouvelables (biodiesel et
Consommation biodiesel par employé	R	20.572	17.546	17.436	13.253	11.006	en kWh par em.	électricité) était de 52,8% en 2018.
Consommation essence par employé	R				194	276	en kWh par em.	
Consommation courant pour mobilité par employé	R				27	254	en kWh par em.	Inclus dans la consommation totale d'électricité.
Émissions du trafic par employé								
CO_2	A	57.809,20	69.978,20	83.423,43	120.400,36	136.883,87	en kg	
NO_x	A	622,12	528,60	585,92	472,38	501,88	en kg	CO_2: seules les émissions de CO_2
particules fines	A	9,45	8,02	8,91	5,96	6,32	en kg	générées par les combustibles fossiles
CO_2 par employé	R	1.091,74	1.308,94	1.546,60	2.129,10	2.165,54	en kg par empl.	sont indiquées ici. Les performances de
NO_x par employé	R	11,75	9,89	10,86	8,35	7,94	en kg par empl.	transport, dans lesquelles du biodiesel et
particules fines par employé	R	0,18	0,15	0,17	0,11	0,10	en kg par empl.	de l'électricité ont été utilisés comme carburant, ne sont pas comptées.
Déchets en totale	A	15.284	35.579	30.969	13.663	17.764	en kg	
dont contenus du séparateur d'huile/graisse/huiles u	A	12.663	20.676	25.300	5.500	9.008	en kg	Le bilan des déchets est irrégulier
dont produits problématiques de bureau / admin.	A	589	744	1.364	1.049	605	en kg	les chiffres ne sont donc pas significatifs,
dont autres déchets de bureau / admin.	A	2.032	2.440	1.125	714	1.960	en kg	en vue d'un stratégie de prévention.
Déchets en totale par employé	R	239,14	386,74	469,04	97,26	142,51	en kg par employé	
Utilisation des terres	A	21.840	21.840	21.840	21.840	21.840	m²	
Utilisation des terres par employé	R	412,45	408,52	404,89	386,21	345,51	m² par employé	

Données d'émissions pour le trafic 2014-2015: voir la note à la p.17; Les données d'émission se rapportent aux données de l'Agence fédérale de l'environnement allemand: 2014-2016 TREMOD 5.63 2017 et 2018: TREMOD 5,82 - les chiffres pour 2017 ont été ajustés par rapport à la déclaration environnementale 2018.

Comme défini dans la politique environnementale, le système de gestion environnementale a pour objectif la réduction des impacts des aspects environnementaux directs sur l'environnement.

5.2 Aspects environnementaux indirects

Les impacts indirects des activités de la **SuperDrecksKëscht®** sur l'environnement sont présentés et évalués à l'aide de catalogues de critères et de check listes. Les produits et services similaires sont regroupés.

L'analyse tient compte des éventuelles pressions générées par le produit, ses composants et l'emballage. Dans le cas des services, on examine comment sont pris en compte les impacts directs et indirects. Ceci concerne les impacts suivants :

- impacts sur l'environnement dus à la coopération avec des fournisseurs et des prestataires en matière d'administration et de conseil
- impacts sur l'environnement dus à la réception/collecte des produits
- impacts sur l'environnement dus au transport des produits
- impacts sur l'environnement dus au stockage des produits
- impacts sur l'environnement dus au traitement / recyclage des produits

Les critères applicables à la coopération avec les partenaires de coopération et les destinataires de produits sont consignés dans des contrats. Les partenaires de coopération et les destinataires de produits sont contrôlés sur la base de critères qui englobent les impacts indirects sur l'environnement.

Depuis fin 2015, l'outil ‚potentiel de ressources', certifié selon la norme ISO 14024, est appliqué aux principaux destinataires de produits. Cet outil évalue en premier lieu les flux sortants de la valorisation eu égard à un pourcentage aussi élevé que possible de matières secondaires générées.

Les éventuels impacts indirects sur l'environnement sont contrôlés et évalués dès le stade de sélection des partenaires de coopération et destinataires de produits.

Les principaux aspects environnementaux indirects engendrés par les volets administration et conseil sont analysés et évalués dans le cadre de la campagne ‚Clever akafen'. Ceci concerne bien sûr en premier lieu les groupes de produits concernés.

Les activités du service en charge de la qualification réduisent les impacts environnementaux indirects importants chez les partenaires. Ceci concerne notamment les formations sur le lavage et le nettoyage écologiques. Il n'est malheureusement pas possible de quantifier les effets positifs.

Sensibiliser les citoyens et les entreprises à une consommation écologique et tenant compte de la prévention des déchets est la tâche première de la **SuperDrecksKëscht®**. La réduction des impacts environnementaux indirects est donc un objectif principal.

➤ Emballages / consommables

Conformément à la politique environnementale de la **SuperDrecksKëscht®**, l'accent est mis sur la prévention des matériaux d'emballage, en plus de leur analyse, présentation et évaluation. Tous les emballages sont autant que possible réutilisés à plusieurs reprises, également les cartons et les récipients en plastique. Un exemple : les seaux en plastique fréquemment utilisés dans le cadre de la **SuperDrecksKëscht® fir Biirger** pour collecter les graisses et huiles alimentaires usagées sont lavés dans la propre installation de nettoyage et restitués aux sites de collecte pour distribution aux citoyens/ménages (plus de cinq réutilisations).

De la même manière, les fûts en plastique pollués lors de l'utilisation, qui sont vidés dans le cadre du transvasement/conditionnement, sont nettoyés chez un prestataire externe et réutilisés dans le cadre de la **SuperDrecksKëscht®**.

➤ Fournisseurs et prestataires

La condition à la base de la coopération avec des fournisseurs est leur labellisation **SuperDrecksKëscht®** ou au moins leur affiliation à la **SuperDrecksKëscht® fir Betriber**. Il est ainsi garanti que les critères d'une gestion écologique des déchets sont appliqués par tous les partenaires.

Si des produits ou des services ne peuvent pas être achetés auprès des fournisseurs susmentionnés, la priorité est donnée aux fournisseurs disposant de certifications environnementales/de durabilité telles que la norme ISO 14001. Les fournisseurs doivent bien entendu être établis à proximité.

➤ Destinataires des produits

Comme indiqué ci-dessus, les destinataires de produits sont contrôlés sur la base de critères qui englobent les impacts indirects sur l'environnement. Ils doivent disposer de toutes les autorisations prescrites par la loi.

Le principe de proximité est également un facteur important dans le cas des destinataires de produits, tout comme la présence de certifications environnementales/de durabilité telles que ISO 14001, ISO 9001, ISO 50001 ou entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.

➤ Transporteurs

Comme mentionné ci-dessus, les transporteurs et partenaires de coopération dans le cadre de l'élimination des déchets sont également contrôlés sur la base de critères englobant les impacts indirects sur l'environnement. Il est indispensable que les transporteurs disposent de toutes les autorisations prescrites par la loi, tout comme de certifications environnementales/de durabilité.

➤ Information de collaborateurs et clients

Des articles ayant trait au développement durable sont régulièrement communiqués via la liste interne d'adresses électroniques. Dans le cadre de formation, tous les collaborateurs sont régulièrement informés sur des thèmes environnementaux, par ex. les mesures d'économie d'énergie.

Comme déjà évoqué, l'information et la sensibilisation des clients, c'est-à-dire des ménages privés, des entreprises et institutions, constituent une tâche centrale de la **SuperDrecksKëscht®**. On se sert pour ce faire de différents outils, parmi lesquels la presse écrite, la radio, internet, les formations, les expositions et l'animation des enfants.

Un partenaire important dans ce cadre est l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs (ULC).

L'information et la sensibilisation ne se limitent pas aux seules questions de prévention des déchets, mais dépassent régulièrement ce cadre et englobent également la consommation éco-responsable et durable.

Le rapport annuel / de durabilité publié tous les ans comprend des informations plus détaillées sur les activités de la **SuperDrecksKëscht®**. Il est imprimé en petit tirage en langue allemande et envoyé aux représentants des parties prenantes et toutes les personnes intéressées sur demande au 1er semestre de l'année suivante. Parallèlement à la version allemande, une version française et une version anglaise peuvent être téléchargées à partir du site web **www.sdk.lu**. Le rapport annuel/de durabilité s'oriente sur les dispositions du GRI (Global Reporting Initiative).

6. Programme environnemental - projets actuels 2018 - 2020

Vous trouverez ci-dessous le programme environnemental de la **SuperDrecksKëscht®**. Conformément aux missions attribuées dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable, les objectifs concernant les aspects environnementaux indirects dominent ici.

Même pour les objectifs environnementaux concernant les aspects environnementaux directs, il est difficile de quantifier les objectifs.

Aspects environnementaux directs

Objectif	Mesure	Partenaire	Responsable	Date (mesure)	Statut	Évaluation
Optimisation de la logistique d'élimination des déchets aux fins de réduction des coûts et des émissions	11.04.19	—	Direction, coordinateur informatique/TIC, coordinateur innovation	31.12.18	La faisabilité et des options ont été examinées. L'examen a montré que les solutions techniques (informatiques) ne remplient actuellement pas au but visé.	L'optimisation de la logistique est sur la bonne voie grâce à l'achat de nouveaux véhicules générant peu d'émissions (voir ci-dessous) et un taux élevé d'utilisation.
	L'objectif est maintenu, via la gestion du parc automobile/gestion du temps, contrôle des rythmes de l'élimination régulière des déchets	—	Direction, coordinateur logistique de collecte	—		
Production d'électricité	Examen de la faisabilité d'une installation photovoltaïque sur les halls et dans la zone de stationnement	—	Direction, coordinateur innovation	31.12.18	Les offres ont été examinées, tout comme les aspects de sécurité en cas d'installation sur l'un des halls ainsi que la rentabilité en cas de recouvrement de l'aire de stationnement	Le projet est laissé de côté pour le moment.
	L'objectif est maintenu et sera réexaminé lorsque le périmètre d'exploitation sera élargi ou que la rentabilité sera améliorée du fait de la modification de la législation ou de meilleures possibilités de stockage	—	Direction, coordinateur innovation	—		
Réduction des émissions engendrées par des véhicules	Achat de camions datés de la norme Euro 6 plus ; achat de 3 véhicules électriques et d'un véhicule hybride plug-in ; examen d'un fonctionnement au gaz pour les véhicules de collecte en porte à porte ; examen de l'utilisation d'un chariot élévateur embarqué électrique	—	Direction, coordinateur innovation	31.12.18	Une fois l'étude de marché réalisée, les mesures citées ont été prises. Fin 2018, 4 véhicules électriques et un véhicule hybride plug-in font partie de la flotte de voitures.	Mise en œuvre comme prévu. Une autre Renault Zoe a été achetée en 2018.
	Étude de marché en cours sur la meilleure solution écologique avant l'achat/le remplacement de nouveaux véhicules ; par ailleurs examen du remplacement des chariots élévateurs embarqués par des chariots élévateurs électriques ; extension de l'équipement de chargement selon les besoins	—	Direction, coordinateur innovation	31.12.19	Achat et remplacement de véhicules existants - voitures Euro 6D temp ou voitures électriques ; examen de l'utilisation possible d'un véhicule électrique pour la livraison d'écobox ; test de fonctionnement d'un chariot élévateur embarqué électrique en 2019	
Réduction de la consommation de papier par la numérisation	Développement du logiciel et du système de sécurité informatique	—	Direction, coordinateur informatique/TIC, coordinateurs Conseil	31.12.18	Mesures courantes, introduction du portail clientèle de la SDK d'ici fin 2018	La consommation de papier par collaborateur a été réduite avec succès. La quantification reste difficile.
	Autres mesures prévues en 2019 : élargissement des fonctions du portail clientèle ; mise en place d'un cloud SDK pour l'échange de données ; développement de formulaires numériques sur tablette ; examen d'un système de gestion des documents	—	Direction, coordinateur informatique/TIC, coordinateurs Conseil	31.12.20	en cours	

Comme défini dans la politique environnementale, le système de gestion de la qualité a pour objectif de réduire les impacts sur l'environnement des aspects environnementaux directs. À propos des objectifs mentionnés dans le programme environnemental, il ne semble pas judicieux, en regard des données disponibles, de procéder à une quantification, sauf pour la consommation de papier.

Aspects environnementaux indirects

Partenaire	Responsable	Date	Statut	Évaluation
Commerce, fournisseurs, fabricants	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication	30.03.18	Réalisé	Autre stimulation positive pour les consommateurs, le commerce et les fabricants
Commerce, fournisseurs, fabricants, confédération luxembourgeoise de commerce, Union Luxembourgeoise des Consommateurs, ministères, EBL	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication	31.12.19	Les critères applicables aux peintures/laques et aux lampes/LED entre autres ont été adaptés en 2018. Pour 2019, il est prévu d'adapter les critères applicables aux produits de nettoyage et de prendre plus en compte les emballages des produits.	Adaptation continue de la norme à l'évolution.
Systèmes de fabricants : Ecotrel, Ecobatterien, Valorlux ainsi que les communes et/ou intercommunales	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication	30.12.18	Le kit de bienvenue a pu être placé dans un certain nombre de communes en 2018.	L'objectif intermédiaire a été atteint.
Systèmes de fabricants : Ecotrel, Ecobatterien, Valorlux ainsi que les communes et/ou intercommunales	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication	31.12.19	Le kit de bienvenue a été placé dans 25 communes d'ici le 31.12.2018.	
Quelques écoles	Direction, coordinatrice Formation-Qualification	30.06.18	Réalisation réussie du projet pilote, utilisation des documents au niveau national	Phase pilote achevée avec succès
Quelques écoles, en premier lieu des lycées à Luxembourg	Direction, coordinatrice Formation-Qualification	30.06.20	Mise au point du concept fin 2018/début 2019, lancement de la mise en œuvre	
Systèmes de fabricants : Ecotrel, Ecobatterien, Valorlux ainsi que les communes et/ou intercommunales	Direction , coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication	31.12.18	Le catalogue a été établi et adopté par les acteurs impliqués. Publicité dans le commerce	L'objectif visant à accroître de 50 % le nombre de marchés participants n'a pas été atteint.
Systèmes de fabricants : Ecotrel, Ecobatterien, Valorlux ainsi que les communes et/ou intercommunales, confédération luxembourgeoise de commerce	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication	31.12.19	L'application nationale doit être disponible à la mi-2019. Elle devrait stimuler plus encore l'extension des systèmes de collecte à l'échelle nationale.	
Destinataires des produits	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication	31.12.18	Les principaux destinataires de produits disposant de processus de recyclage ont été contrôlés jusque fin 2017. Des premières certifications et des re-certifications ont été effectuées en 2018. Changement du nom "potentiel de produit" en "potentiel de ressources".	Au 31.12.2018, 119 processus de production au total chez 35 partenaires de la SuperDrecksKëscht étaient certifiés, ce qui couvre 70 % des produits traités. En ce qui concerne les produits neufs, 3 fabricants sont actuellement certifiés (Robin, Contern SA et Ornamin (ECOBOX).
Destinataires de produits, fabricants et marchandises et de consommables	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication	31.12.20	Prise de contact avec la Commission européenne et des réseaux internationaux (B.A.U.M.) dans le but d'accroître plus encore le degré de notoriété	
Luxinnovation et Ecoinnovation Cluster ; LIST, Université de Luxembourg	Direction, coordination Conseil & Projets innovants	31.12.18	L'économie circulaire continue à être thématisée dans les institutions et les entreprises.	Sensibilisation des entreprises
Luxinnovation et Ecoinnovation Cluster ; LIST, Université de Luxembourg	Direction, coordination Conseil & Projets innovants	31.12.20		

continue page suivante

Aspects environnementaux indirects

Partenaire	Responsable	Date	Statut	Évaluation
Résidences, syndics, GSPL (Groupement des Syndics Professionnels du Luxembourg), communes	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication, chef de projet Résidences	31.12.18	Certaines résidences sont dotées de poubelles intelligentes ; lente évolution à cause des frais de fonctionnement de la poubelle intelligente	Le nombre de résidences labellisées est encore faible, notamment en raison de l'absence de tenue de registres ; pas encore de succès au niveau de la mise en place de poubelles intelligentes
Résidences, syndics, GSPL (Groupement des Syndics Professionnels du Luxembourg), communes	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication, chef de projet Résidences	31.12.19	L'objectif est maintenu ; une solution financièrement plus abordable pour la poubelle intelligente a été trouvée et va être testée.	
Ministère, IMS, Horeca, cantines, restaurants	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication, équipe de projet 'Clever lessen'	30.06.18	Lancement de l'ECOBOX en juin 2018 ; 10 000 box ont été distribuées jusque fin 2018. On compte parmi les participants des restaurants, mais aussi des cantines.	Écho extrêmement positif. Impossibilité d'obtenir des données quantitatives sur la prévention effective de déchets alimentaires
Ministère, IMS, Horeca, cantines, restaurants, clc, Chambre de Commerce, Chambre des Métiers	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication, équipe de projet 'Clever lessen'	30.06.20	Mesures en cours de réalisation	
Agence pour l'emploi, communes, institutions publiques	Direction, coordinatrice Formation-Qualification	31.12.18	Amélioration du système de gestion du service ; élargissement de l'équipe	Mise en œuvre couronnée de succès, objectif atteint dans son intégralité. D'autres élans positifs ont été donnés.
Agence pour l'emploi, communes, institutions publiques, écoles	Direction, coordinatrice Formation-Qualification	31.12.19	Le système de gestion du service a été amélioré ; ensuite, objectif plus qu'atteint	
Ministère, Chambre des Métiers, Chambre de Commerce, Dekozenter Pafendall, Ecotrel, confédération luxembourgeoise de commerce, Fédération des Artisans, Transition Sud	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication, équipe de projet 'Flecken a Leinen'	30.06.18	Le site internet a été mis en ligne en 2018 ; au 31.12.2018, 90 entreprises étaient enregistrées dans le volet 'Flecken' et 25 dans le projet 'Leinen', soit un total de 115 entreprises	Les mesures ont été réalisées comme prévu ; il n'est pas possible (au stade actuel) d'obtenir des données quantitatives sur la prévention effective
Ministère, Chambre des Métiers, Chambre de Commerce, Dekozenter Pafendall, Ecotrel, INDR	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication, équipe de projet 'Flecken a Leinen'	30.06.20	Autres mesures publicitaires, soutien lors de l'enregistrement est en cours	
Communes, Dekozenter Pafendal, ministères	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication, chef de projet	30.06.18	Mise en œuvre depuis 2017 ; de nombreux événements ont été encadrés en 2018	Les mesures ont été réalisées comme prévu ; il n'est pas possible (au stade actuel) d'obtenir des données quantitatives sur la prévention effective
Communes, Dekozenter Pafendal, ministères	Direction, coordination Conseil & Projets innovants, coordinateur Communication, chef de projet	30.06.2019 / 31.12.2019	Mesures en cours de réalisation	
OLAI	Direction, coordinatrice Formation, chef de projet	30.06.18	Mise en œuvre depuis 2017 ; le volet 'Gestion des déchets' fait partie de la formation Intégration depuis 2018	Les mesures ont été réalisées comme prévu ; il n'est pas possible (au stade actuel) de faire une évaluation quantitative
OLAI	Direction, coordinatrice Formation, chef de projet	30.06.20	Mesures en cours de réalisation	
Communes	Coordination Conseil & Projets innovants, chef de projet SDK fir Bürger	31.12.18	Mise en œuvre depuis 2017 ; 67,5 tonnes ont été éliminées en 2017. En 2018, la quantité éliminée s'est déjà élevée à 193,8 tonnes.	Les mesures ont été réalisées comme prévu.
Communes, Ecobatterien	Coordination Conseil & Projets innovants, chef de projet SDK fir Bürger	31.12.19	Concept de développement de la structure de collecte dans le commerce, élaboré comme base de discussion avec Ecobatterien	
Écoles, ministères	Direction, coordinatrice Formation-Qualification	30.06.20	Les projets pilotes démarrent au printemps 2019	
Architectes, LIST, université, secteur de la construction	Direction, coordinateurs Conseil et Projets innovants, équipe de projet Construction	31.12.20		
Ministère de l'Agriculture, MBR (Maschinenring), ASTA (administration des services techniques de l'agriculture)	Coordinateurs Conseil & Projets innovants, chef de projet Agriculture	31.12.20	Lancement du projet sur les piquets de vigne prévu pour le mai 2019	Action de collecte des pneus usagés achevée avec succès en 2018

La présente déclaration environnementale 2019 pour l'année de reporting 2018 nous sert à informer nos collaborateurs, nos clients et le public intéressé de la protection de l'environnement dans notre entreprise. Nous assurons par la présente que les informations contenues dans la présente déclaration environnementale sont correctes et validons la publication de cette déclaration. La Direction est responsable de la validation de la présente déclaration environnementale.

Colmar-Berg, le 10 mai 2019

Hans Peter Walter

Dr Klaus Schu

Robert Schmit (Administration de l'Environnement)

Dr. Anne Majerus (Chambre des Métiers)

Marc Wagener (Chambre de Commerce)

La vérificateur environnementale d'EMAS, soussignés,

Alexandra Haindl, numéro d'enregistrement DE-V-0299, accrédité ou agréé entre autres pour les codes NACE : 85.59.2 ; 70.22,

confirment par la présente avoir expertisé si le site de la société Oeko-Service Luxembourg SA à L-7737 Colmar-Berg, Zone Industrielle Piret, ou toute l'organisation, telle qu'indiquée dans la déclaration environnementale, satisfont à toutes les dispositions du règlement n° 1221/2009/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 dans la version en vigueur à partir du 18 septembre 2017 (règlement n° 2017/1505/UE de la Commission du 26/08/2017 modifiant les annexes I, II et III) concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

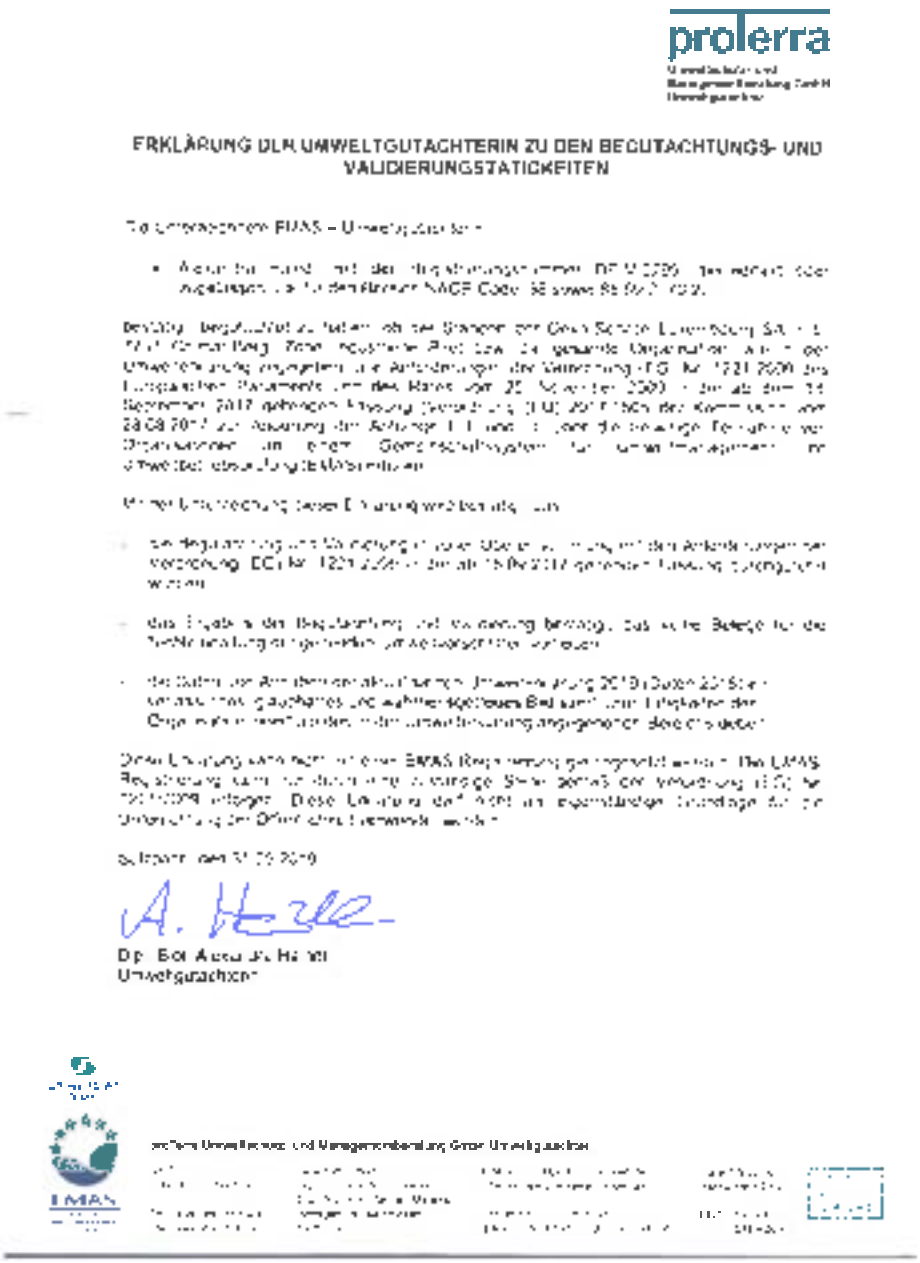
proterra

ERKLÄRUNG DER UMWELTGUTACHTERIN ZU DEN BEGUTACHTUNGS- UND VALIDIERUNGSTÄTIGKEITEN

Dr. Bei Alexandra Haindl
Umweltgutachter

EMAS

En signant la présente déclaration, il est confirmé que

- l'expertise et la validation ont été réalisées en conformité totale avec les dispositions du règlement n° 1221/2009/CE dans la version en vigueur à partir du 18/09/2017,

- le résultat de l'expertise et de la validation confirme qu'il n'existe aucune preuve attestant le non-respect des prescriptions environnementales en vigueur,

- les données et les indications figurant dans la déclaration environnementale actualisée 2018 (données de 2017) donnent une idée fiable, crédible et fidèle de toutes les activités de l'organisation dans le cadre des domaines indiqués dans la déclaration environnementale.

La présente déclaration environnementale ne peut être jugée équivalente à un enregistrement au titre d'EMAS. L'enregistrement EMAS ne peut être réalisé que par un service compétent conformément au règlement n° 1221/2009/CE. La présente déclaration ne peut pas être utilisée comme document de base indépendant pour l'information du public.

Sulzbach, le 31.05.2019

Alexandra Haindl, Biologiste dimplomé
vérificateur environnementale

SDK RESSOURCEN INNOVATIOUN NOHALTEGKEET CIRCULAR ECONOMY

SuperDrecksKëscht®

Glossaire et relevé des abréviations

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
a	annum (lat.) = an
CO	Monoxyde de carbone
CO_2	Dioxyde de carbone
VOC	Volatile Organic Compounds = composés organiques volatils
DIN EN ISO 14001	Systèmes de gestion environnementale - exigences et mode d'application (norme internationale)
ECOBOX	Contenants réutilisables pour le transport et le stockage de nourriture
EMAS III:	Eco-Management and Audit-Scheme Règlement n° 1221/2009/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 con cernant la participation volontaire des organisations au système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS), abrogeant le règlement n° 761/2001/CE et les décisions de la Commission 2001/681/CE et 2006/193/CE
ESR Label	Entreprise socialement responsable - label Luxembourgeois décerné aux entreprises socialement responsables
kWh	Kilowatt-heure
l	Litre
LED	light-emitting diode = diode électroluminescente
MECDD	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
NOx:	Oxydes d'azote
PM	Particulate Matter = particules fines
SDK	SuperDrecksKëscht®
SO_2	Dioxyde de soufre
to	Tonne
TOC	Total Organic Carbon = carbone organique total
UMB	Responsable de la gestion de l'environnement
UMS	Système de gestion de l'environnement
ULC	Union Luxembourgeoise des Consommateurs

Administration de l'environnement
1, avenue du Rock'n Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette
Tel: 40 56 56 - 1 · Fax: 49 62 56

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de l'environnement

Chambre des Métiers
2, circuit de la Foire internationale
L-1347 Luxembourg
Tel.: 42 67 67-1 · Fax: 42 67 87

CHAMBRE
DES METIERS
Luxembourg

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tel.: 42 39 39-1 · Fax: 43 83 26

CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

SuperDrecksKëscht®
Zone Industrielle Piret
L-7737 Colmar-Berg
Tel.: 48 82 16 - 1 · Fax: 48 82 16-255

e-mail: info@sdk.lu

Internet: www.sdk.lu

05/2019